

# Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Bourgogne

Résultats 2015

*conversions*

*tendances*

*filières*

*chiffres clés*



• BIO BOURGOGNE •



p. 4 • **Edito**

Lexique

p. 5 • **La bio en France**

p. 6 • **La bio en Bourgogne**

p. 9 • **La bio en Côte d'Or**

p. 10 • **La bio dans la Nièvre**

p. 11 • **La bio en Saône et Loire**

p. 12 • **La bio dans l'Yonne**

p. 13 • **Dynamique de conversion**

p. 15 • **Installation**

p. 16 • **La bio au service de l'eau**

p. 17 • **Les productions agricoles**

p. 18 • **Grandes cultures**

p. 20 • **Viticulture**

p. 22 • **Élevage**

p. 23 • **Bovins allaitants**

p. 24 • **Bovins lait**

p. 25 • **Porcs**

p. 26 • **Ovins-caprins**

p. 27 • **Volailles**

p. 28 • **Maraîchage et légumes de plein champ**

p. 30 • **PPAM**

p. 31 • **Arboriculture**





Comme largement pressenti en 2014, 2015 a vu de nombreux agriculteurs franchir le pas d'une conversion à l'agriculture biologique. Les motivations et raisons conjoncturelles qui les ont amenés à faire ce choix sont multiples. La lecture de l'observatoire nous donne la situation en Bourgogne pour 2015, détaillée par département et par filière.

Nous constatons avec plaisir la conversion de tous ces nouveaux agriculteurs(trices) et surfaces en Bourgogne. Nous l'avons déjà répété à de nombreuses reprises : l'agriculture biologique répond positivement à de multiples problématiques actuelles agricole-sociétales, sociales et environnementales.

Pour répondre aux besoins liés à l'ampleur de ces conversions, nous sommes convaincus, tous acteurs confondus reconnus à accompagner les agrobiologistes, que les nouveaux venus ont besoin de compétences extérieures pour les aider. Depuis notre propre réseau bio régional BIO BOURGOGNE (bientôt Bourgogne - Franche-Comté) affecté à 100% à promouvoir et à accompagner ce développement, jusqu'à l'ensemble des chambres d'agriculture et autres filières économiques d'aval, ayons à coeur de nous organiser ensemble. Nos rôles et spécificités propres nous permettrons de répondre au mieux aux besoins exprimés : suivi technique, réglementaire, administratif et autres attentes.

Travaillons à ce que cette forte dynamique de conversions 2015, qui semble être de même ampleur pour 2016, se pérennise et se traduise par un volume de production certifiée AB de qualité, répondant ainsi à la demande croissante des consommateurs. La qualité de nos produits est le premier facteur de rémunération de notre vocation à nourrir nos concitoyens.

Notons que le résultat de terrain ne peut être obtenu que par un service et un accompagnement réguliers des producteurs engagés en agriculture biologique, pour qui les bases essentielles de notre mode de production doivent être acquises et devenir des réflexes de pratiques au quotidien. En effet, il faut du temps pour qu'un(e) agriculteur(trice) d'aujourd'hui comprenne et appréhende tout ce qui favorise la vie biologique des sols. Celle-ci est la base d'une fertilité naturelle optimale qui permettra de tendre vers le rendement escompté, toute nature et type de sol confondus. Notre conviction est forte et des témoignages nous le confirment sans cesse : un sol cultivé, bien conduit, bien nourri (cycle du carbone), donne une terre généreuse et féconde.

Nous sommes tous conscients de ce défi passionnant, et prêts à le relever ; nous appelons les pouvoirs publics, l'Etat et la Région, les instituts de recherche, les filières économiques d'aval, ... les uns à consacrer les budgets nécessaires, les autres à rechercher les ressources humaines compétentes et motivées pour pouvoir apporter sur le terrain les réponses adaptées. Celles-ci sont le gage de réussite des conversions et des certifications en agriculture biologique. Nous le faisons déjà tous, mais, de loin, pas à la hauteur des besoins.

L'agriculture biologique n'est pas une mode, c'est une valeur sûre.

A bientôt dans nos réflexions communes.

Le Président de BIO BOURGOGNE,  
Bernard KREMP

## Lexique

**SAU AB** : Surface Agricole Utile conduite en agriculture biologique pour l'année de référence, générant des produits certifiés.

**SAU conversion** : Surface Agricole Utile en conversion pour l'année de référence.

**SAU bio** : ce vocable est utilisé dans ce document pour la somme des surfaces AB et des surfaces en conversion. Il s'agit donc de la totalité des surfaces conduites selon la réglementation agriculture biologique.

**Ferme AB** : ferme ayant une activité certifiée bio, même si elle est partielle.

**Ferme en conversion** : les surfaces de ces fermes sont conduites selon la réglementation bio mais n'ont pas terminé leur cycle de conversion. Il s'agit donc des fermes converties dans l'année de référence, mais également des fermes converties les deux années précédant l'année de référence.

**Ferme bio** : ce terme est utilisé dans ce document pour la somme des fermes AB et des fermes en conversion.

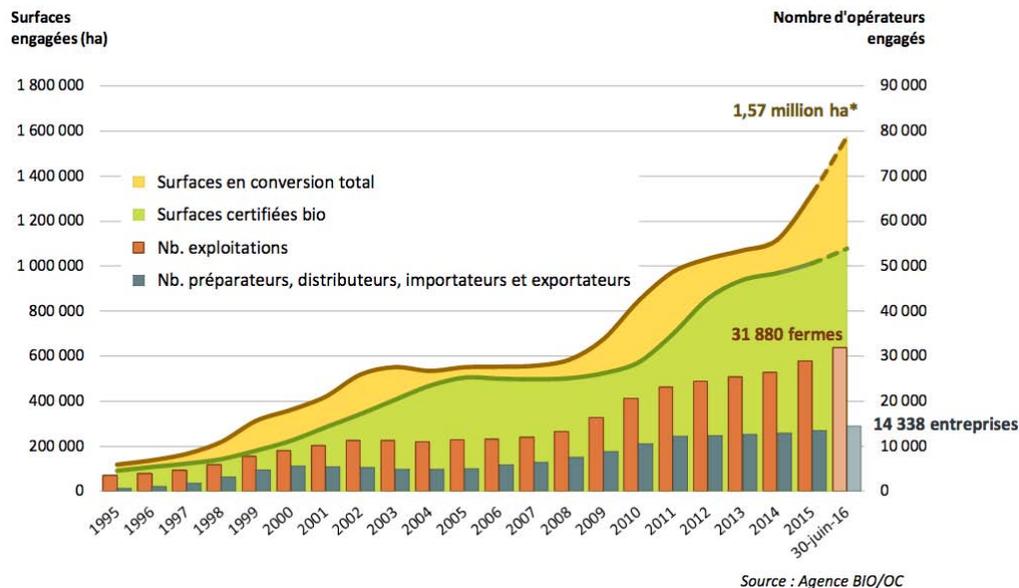
# La BIO en France

**28 725 producteurs** étaient engagés en bio fin 2015, soit une augmentation de 8,5% par rapport à 2014. Les fermes bio représentent **6,5% des exploitations françaises**. **1 311 000 ha** étaient cultivés en bio fin 2015, soit 4,9 % de la surface agricole française.

En 2015, **les surfaces en conversion doublent**, dont 220 000 ha en 1<sup>ère</sup> année de conversion, traduisant une nouvelle dynamique de conversion des producteurs en agriculture biologique.

La bio représente en France en 2015 **près de 10% des emplois agricoles**.

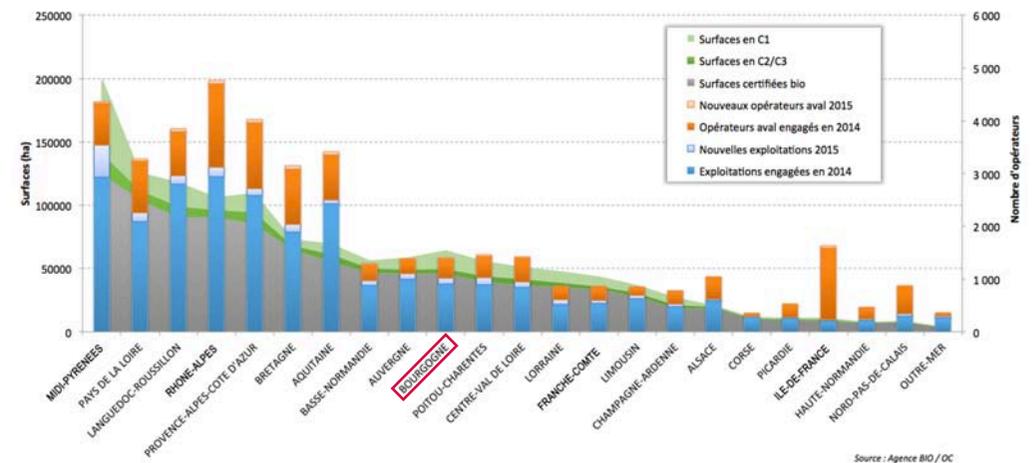
## Evolution depuis 1995 du nombre d'opérateurs et des surfaces engagées en bio



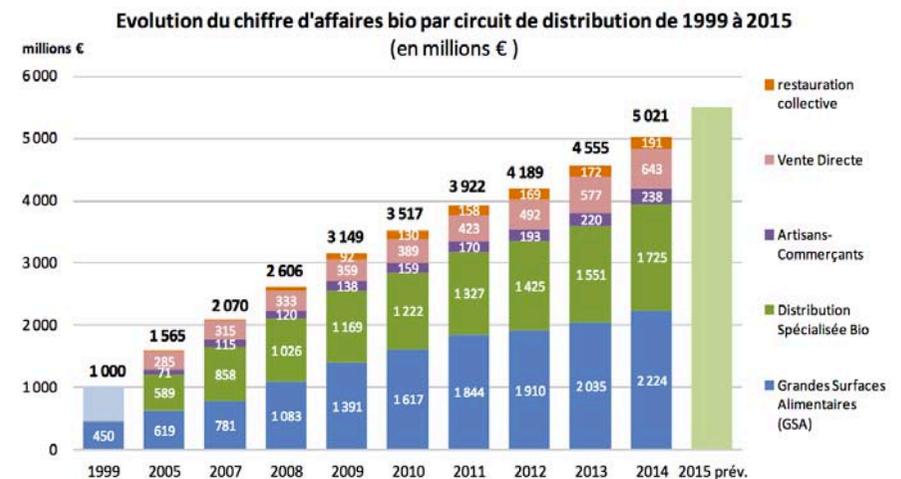
Sources :

- Dossier de presse Baromètre 2015 Agence Bio/CSA « Perception et consommation des produits bio »
- « La Bio en France - Première édition 2016 », Agence Bio

## Evolution du nombre d'opérateurs et des surfaces engagées en bio par région en 2015



## Evolution de la consommation alimentaire bio par circuit



La consommation bio continue son ascension en France : **9 français sur 10 ont consommé un produit bio en 2015.**

# La BIO en Bourgogne

## 2015 : une année particulièrement marquante pour l'agriculture biologique en Bourgogne

En 2015, l'agriculture biologique en Bourgogne a connu un essor exceptionnel, en ce qui concerne notamment les filières polyculture-élevage et grandes cultures. 1 ferme nouvellement engagée sur 2 vend des céréales. On compte ainsi 161 fermes et 16 409 ha de plus qu'en 2014 (+ 10 % nombre de fermes et + 26 % en surfaces). Les surfaces converties par ferme lors du premier engagement en AB augmentent elles aussi considérablement.

Les autres filières ne sont pas en reste et connaissent un développement constant.

## Le cap symbolique des 1 000 fermes bio en Bourgogne est franchi !

Le nombre des passages en bio a très fortement augmenté avec le retour de conversions d'automne et une importante vague de conversion au printemps. Afin de consolider ces nouvelles conversions et d'apporter aux agriculteurs qui en font la demande les conseils dont ils ont besoin, il est essentiel de pouvoir les accompagner aussi bien sur le plan technique que économique.

La météo a, une année de plus, impacté les cultures avec une vague de sécheresse notable au printemps qui a fragilisé les cultures sur sols superficiels, la pousse des prairies et les productions légumières non irriguées.

### Nombre de conversions en Bourgogne par filière et par an

Au 31/12	Grandes cultures	Elevage Polyc.-él.	Viticulture	Maraîchage	Autres	Total
2012	21	19	13	13	7	73
2013	7	14	18	7	10	56
2014	7	11	9	16	3	46
2015	45	71	25	11	9	161

### Part de l'agriculture biologique dans l'agriculture régionale

	Conventionnel (2014)	Bio (2015)	
Nombre d'exploitations	19 095	1 012	5,3%
SAU totale	1 761 958	61 887	3,5%
SAU moyenne par exploitation	92	61	

### Chiffres clés

- **1 012 fermes bio** (5,3% des exploitations bourguignonnes) dont 161 nouvellement notifiées en 2015
- **61 887 ha de SAU bio** dont 16 409 en conversion

La Bourgogne arrive au **10<sup>ème</sup>** rang français des régions bio

pour le nombre d'exploitations et au **9<sup>ème</sup>** rang pour les surfaces

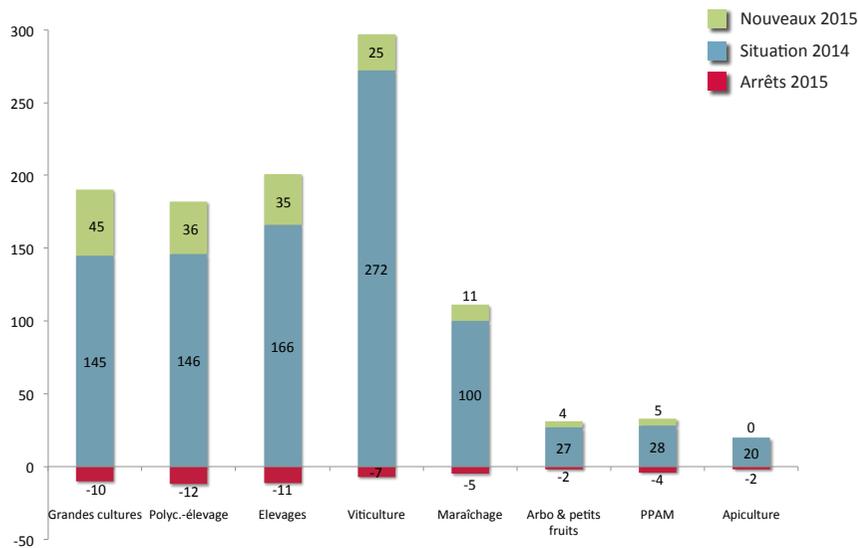
(Source Agence Bio)

## Une forte vague de conversion qui génère une forte demande d'appui technico-économique

L'accompagnement par une structure spécialisée, telle BIO BOURGOGNE, des nouveaux convertis et des producteurs bio, est indispensable. Les phases de forte conversion, comme celle qu'a connu l'année 2015, ont pour conséquence logique d'accroître la demande d'appui et de conseil.

L'éventail et le nombre des actions de développement et de soutien à l'agriculture biologique menées par les structures bio en Bourgogne permettent toutefois d'envisager assez sereinement pour les années à venir, la poursuite de leurs missions : rendre accessible au plus grand nombre ce mode de production et pérenniser son développement.

### Répartition du nombre de fermes bio par type de production

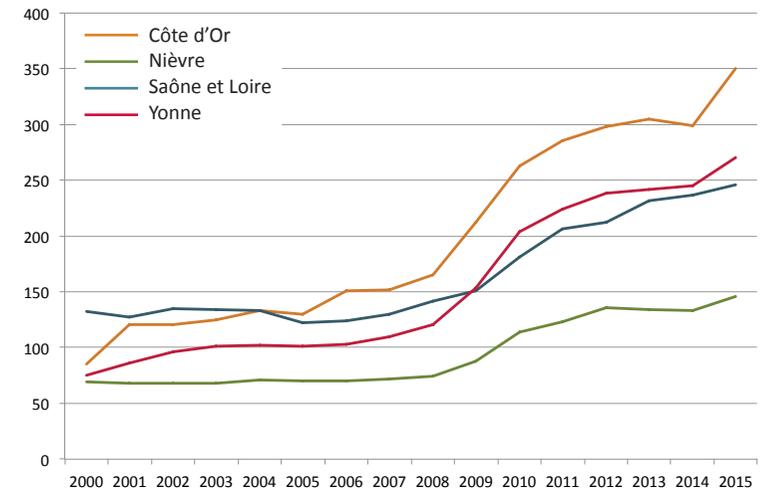


Le nombre de fermes bio et la SAU bio augmente dans tous les départements bourguignons en 2015, mais de façon plus ou moins forte selon les secteurs et les filières.

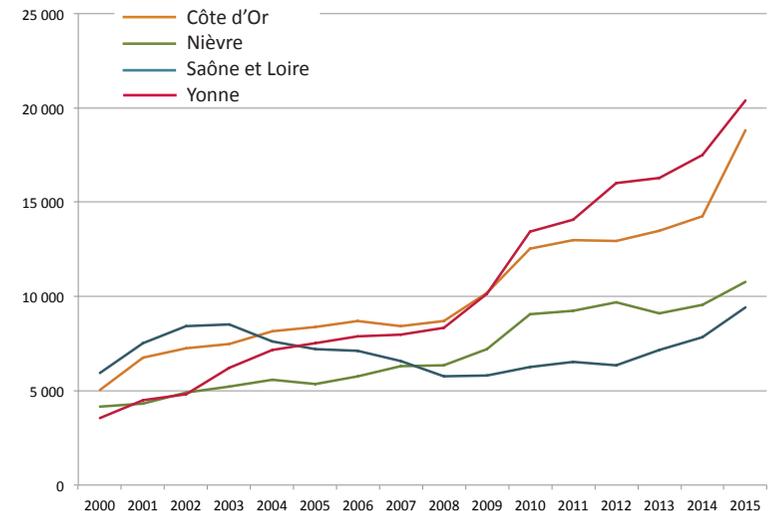
La vague de conversion observée en 2015 est plus marquée en Côte d'Or que dans les autres départements. Ce département reste ainsi en tête avec un nombre d'exploitations bio supérieur aux 3 autres, du fait avant tout du nombre important des domaines viticoles bio sur son territoire.

L'Yonne quand à lui reste le département qui détient la SAU bio la plus importante. Cela s'explique par la prééminence des systèmes grandes cultures ou polyculture-élevage et par conséquent des surfaces par exploitation supérieures en moyenne à celle des autres départements.

### Evolution du nombre d'exploitations bio par département



### Evolution des surfaces bio par département



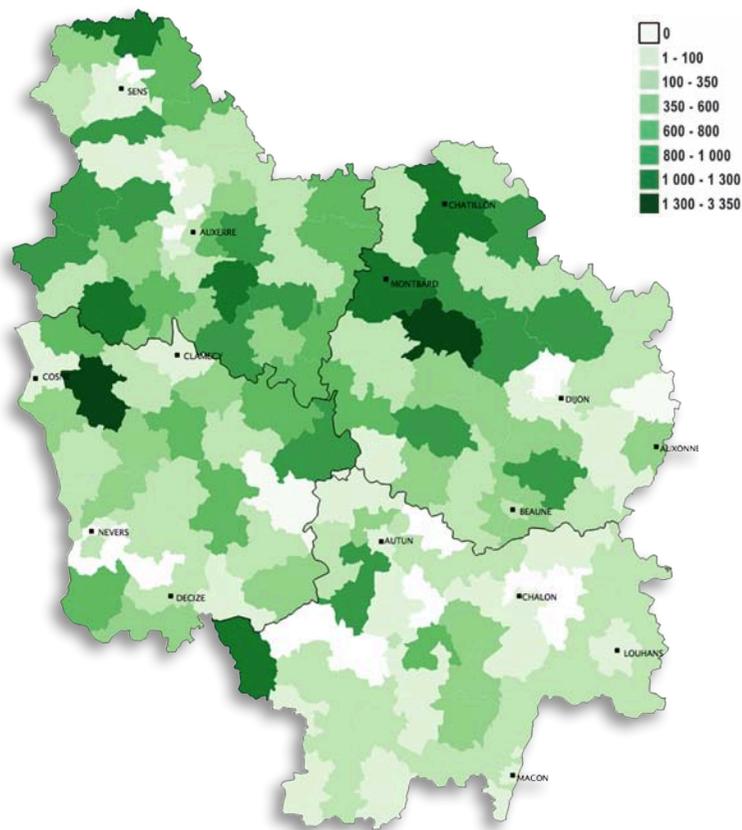
# La BIO en Bourgogne

## La répartition des exploitations et des surfaces bio

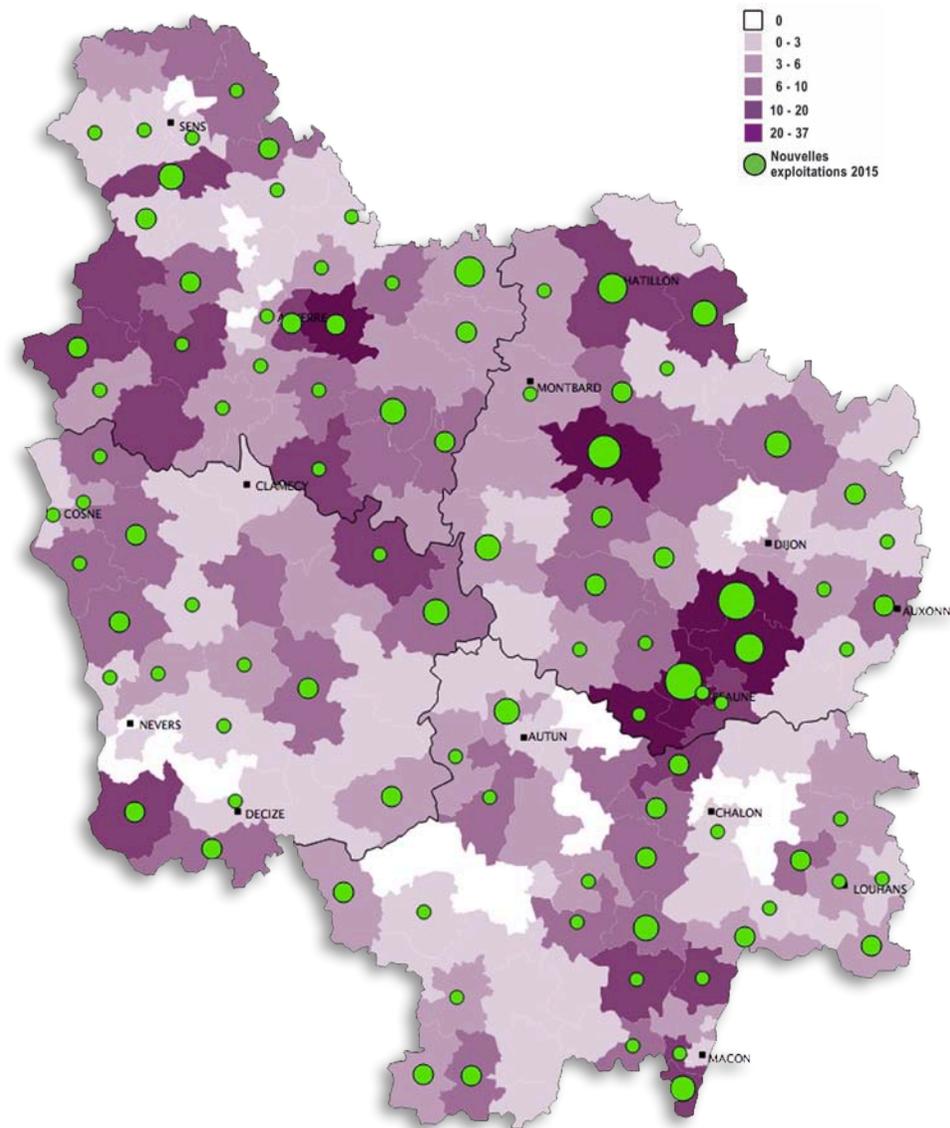
Le nombre de fermes par canton est encore largement marqué par la filière viticole qui concentre de très nombreux domaines sur des surfaces restreintes. Ce qui explique les différences observées entre les 2 cartes.

On remarque que certains cantons concentrent les conversions, ce qui laisse à penser qu'un phénomène d'entraînement à l'échelle d'un territoire joue dans la prise de décision d'un passage en bio lié, possiblement, à une sensibilisation accrue des agriculteurs sur ces zones.

### Répartition de la SAU en Bourgogne en 2015



### Répartition des exploitations bio en Bourgogne et des nouvelles exploitations bio en 2015



Malgré des conditions climatiques difficiles, l'année 2015 restera au plan des conversions, celle d'un bond en avant.

On compte ainsi 53 nouvelles structures bio (certifiées ou en conversion), ce qui porte à 350 le nombre de fermes et domaines certifiés bio ou en conversion en Côte d'Or.

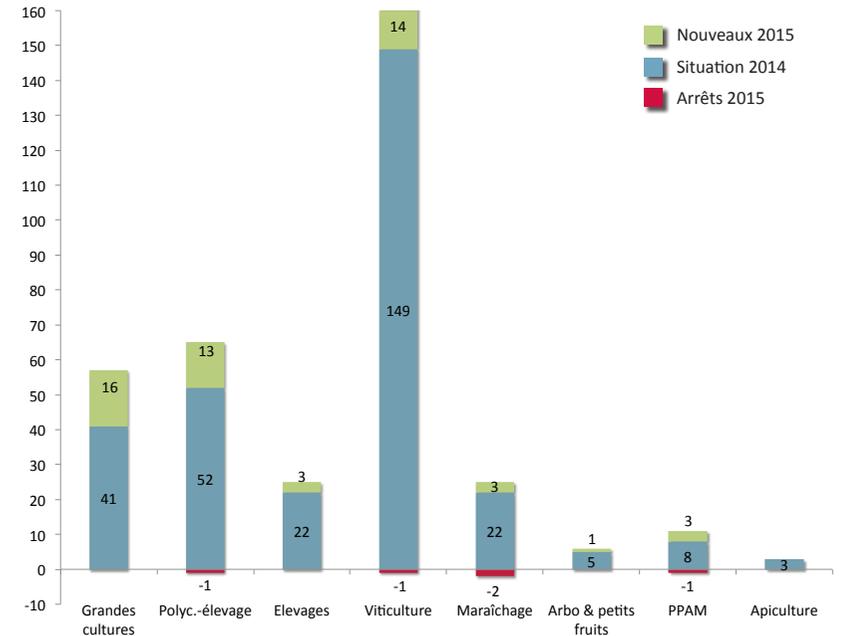
Cette vague importante de conversion concerne surtout trois principales filières : grandes cultures (16 fermes), viticulture (14 domaines) et polyculture-élevage (13 fermes). Des installations se poursuivent en maraichage et PPAM en particulier.

Fin 2015, ce sont près de 4 600 ha supplémentaires qui sont désormais conduits en bio, soit une hausse de 24% des surfaces bio du territoire.

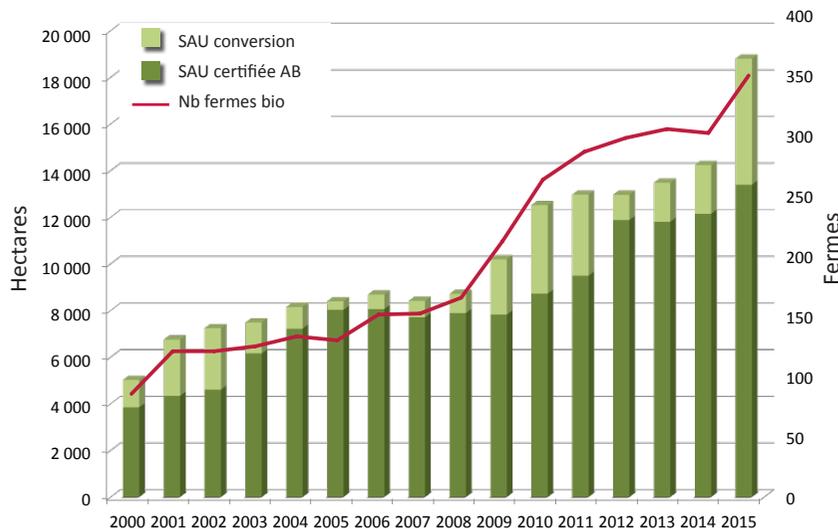
En 2015, le nombre de ferme ayant cessé leur activité est très faible : 5 exploitations, dont la plupart ont été reprises en bio (départ en retraite avec repreneur bio, fusion de GAEC, ...).

Dans ce contexte favorable aux conversions, les conditions climatiques ont pourtant pesé, en 2015, sur les exploitations et fragilisé les fermes. Des épisodes de sécheresse notamment ont rendu l'activité agricole très difficile dans certaines zones et sur certaines productions.

## Evolution 2015 du nombre de fermes (par production principale)



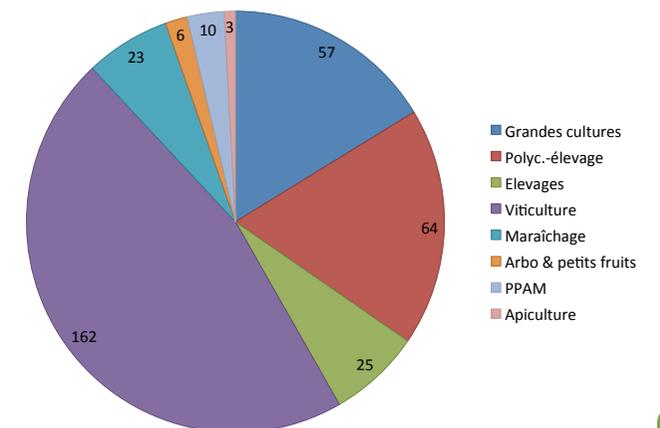
## Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



### Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 350**  
dont 53 nouvellement notifiés en 2015
- **SAU bio : 18 797 ha**  
dont 5 404 ha en conversion
- **Evolution 2014-2015 :**  
Surfaces bio : **+ 24%**  
Surfaces en conversion : **+61%**

## Répartition des fermes bio de Côte d'Or par activité principale en 2015



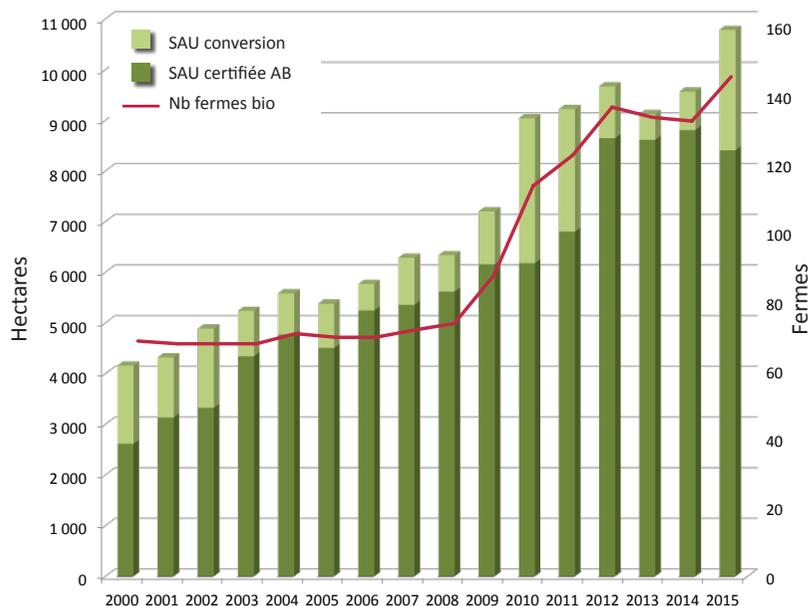
# La BIO dans la Nièvre

On recense en 2015 12 arrêts pour 26 nouvelles conversions, ce qui illustre un fort développement des fermes et des surfaces en bio. Les arrêts sont motivés, de façon à peu près égale, par des difficultés technico-économiques, des départs à la retraite, des cessations d'activité ou par des choix personnels. Suite à ces arrêts, une ferme sur deux est reprise en bio. Les filières concernées sont les grandes cultures, les PPAM et la polyculture-élevage.

Les nouveaux notifiés sont issus des filières polyculture-élevage et élevage, qui représentent à elles-deux la moitié des conversions. Les grandes cultures représentent quant à elles un quart des conversions. La dynamique d'installation en maraîchage se poursuit depuis 2014 (11% des nouveaux notifiés en 2015). Les productions plus marginales (PPAM, arboriculture et petits fruits) progressent de façon équivalente (4% chacun). La viticulture se maintient.



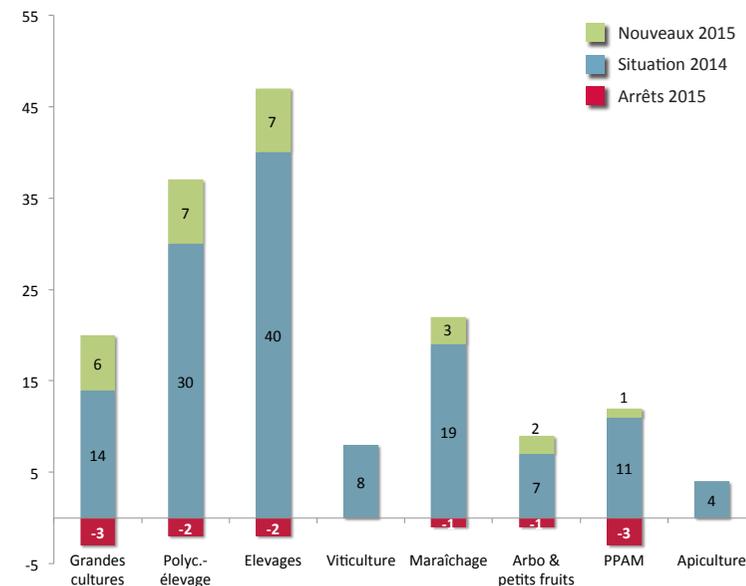
## Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



## Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 147** dont 26 nouvellement notifiés en 2015
- **SAU bio : 10 782 ha** dont 2 377 ha en conversion
- **Evolution 2014-2015 :**  
Surfaces bio : **+ 13%**  
Nombre de fermes bio : **+ 10%**

## Evolution 2015 du nombre de fermes (par production principale)



Comme l'indiquent les chiffres, la Nièvre est un bassin d'élevage bovin allaitant ; on dénombre 49 ateliers bovin viande pour seulement 11 ateliers bovin lait.

La mise en place de la nouvelle PAC avec des aides à la conversion incitatives et favorables aux élevages y compris herbagers, et la baisse des prix de la viande en conventionnel expliquent la reprise des conversions dans ce secteur, développement qui devrait se poursuivre en 2016.

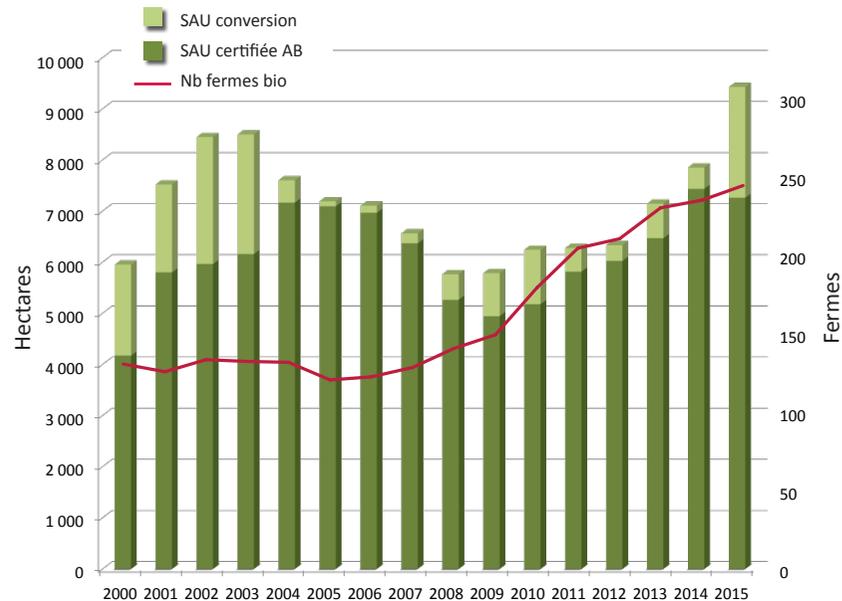
La Saône et Loire a vu en 2015 42 nouvelles conversions et 21 arrêts d'activité, portant ainsi le nombre de fermes bio à 246, soit une augmentation de 9% par rapport à 2014.

Avec 2 167 ha en conversion, la surface totale bio + conversion augmente de 26% sur le département, alors même que la croissance des surfaces strictement bio n'est que de 1%

Les fermes de Saône et Loire sont de petite taille avec une SAU moyenne de 38 ha, qui peut cependant cacher des disparités importantes.



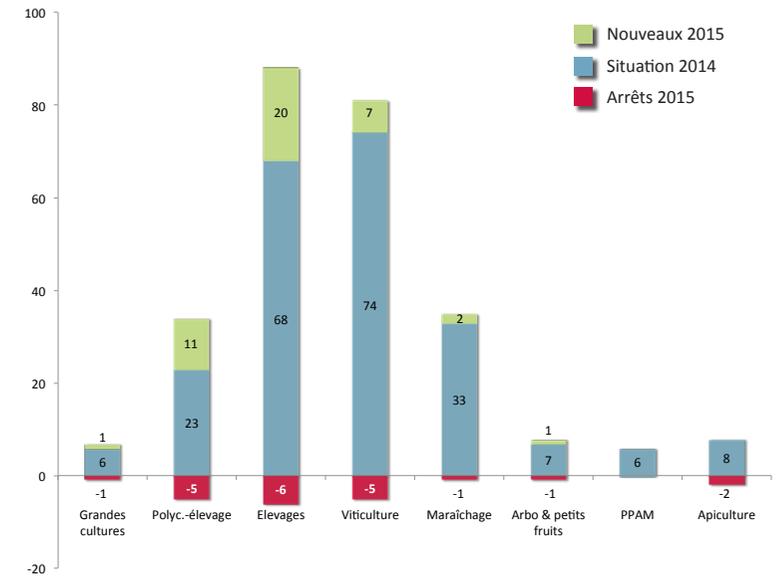
## Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



## Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 246**  
dont 42 nouvellement notifiés en 2015
- **SAU bio : 9 428 ha**  
dont 2 167 ha en conversion
- **Evolution 2014-2015 :**  
Surfaces bio : **+ 26%**  
Nombre de fermes bio : **+ 9%**

## Evolution 2015 du nombre de fermes (par production principale)



Les filières les plus présentes en Saône et Loire restent l'élevage et la viticulture, qui continuent à susciter le plus de conversions. Le maraîchage occupe une place importante mais la dynamique d'installation semble s'essouffler.

Les arrêts concernent toutes les filières et sont majoritairement dus à des raisons technico-économiques, au coût de certification élevé pour les petites fermes et à des cessations d'activité.

Le seuil de 9 000 ha en bio a été franchi et la dynamique de conversion pour 2016 est importante malgré l'incertitude sur le versement et le montant des aides bio.

# La BIO dans l'Yonne

L'Yonne connaît en 2015 une recrudescence de conversions à l'agriculture biologique. Malgré de lourdes incertitudes sur la mise en œuvre de la PAC 2015, le montant attractif des aides bio à l'hectare dans une conjoncture difficile pour l'agriculture conventionnelle, a été un facteur déterminant.

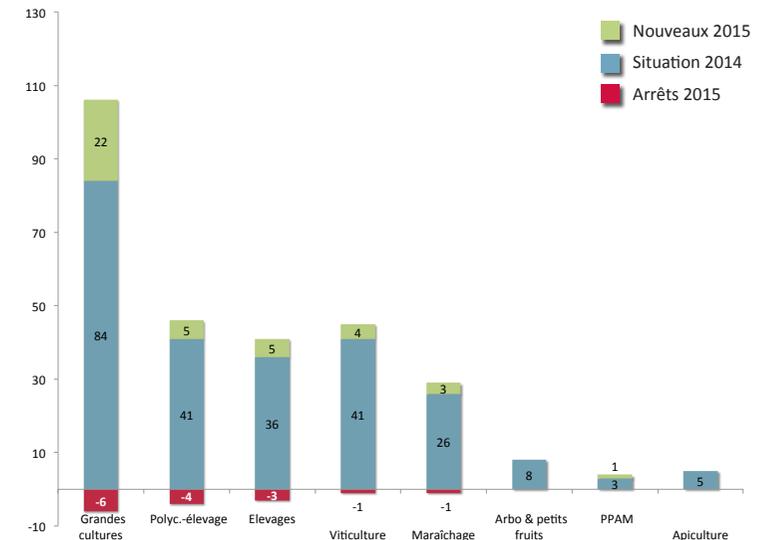
Dans le département, la place de l'agriculture biologique continue de croître : elle représente en 2015 4,6% de la SAU et 8,1% des exploitations agricoles.

Plus de la moitié des nouvelles fermes converties sont des exploitations en grandes cultures, et un quart d'entre elle sont des exploitations d'élevage. Les domaines viticoles représentent 10% des conversions. Les 11% restant regroupent des exploitations en maraîchage et en plantes aromatiques. Les chiffres se maintiennent en arboriculture et en apiculture. L'Yonne reste donc un département à dominante grandes cultures.

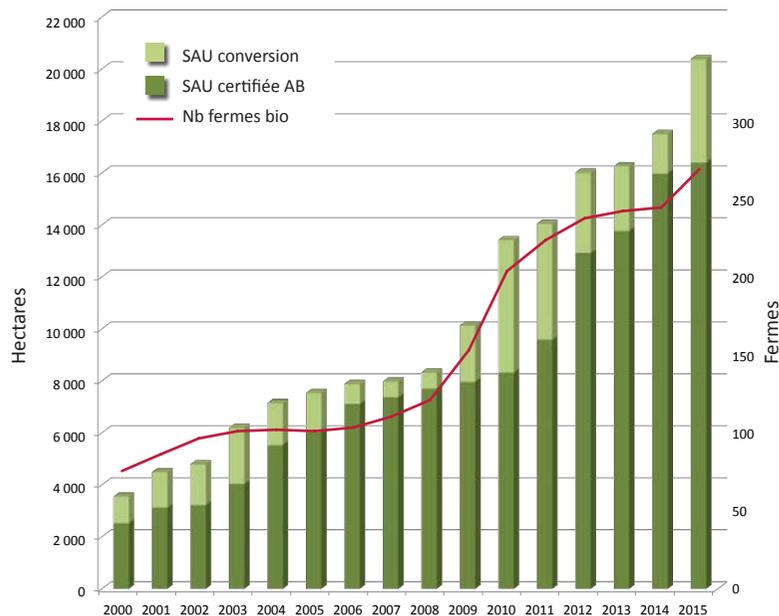
Le début de l'année 2016 laisse envisager la poursuite de cette vague de conversions amorcée en 2015.



Evolution 2015 du nombre de fermes (par production principale)



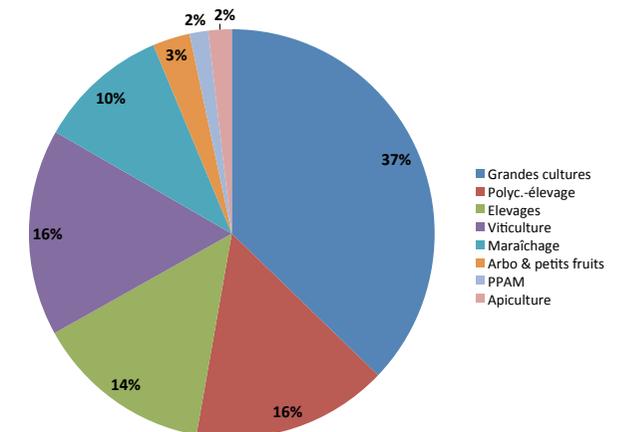
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



## Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 269**  
dont 40 nouvellement notifiés en 2015
- **SAU bio : 20 380 ha**  
dont 3 961 ha en conversion
- **Evolution 2014-2015 :**  
Surfaces bio : **+ 16%**  
Nombre de fermes bio : **+ 10%**

Répartition des fermes bio icaunaises par activité principale en 2015



# Dynamique de conversion

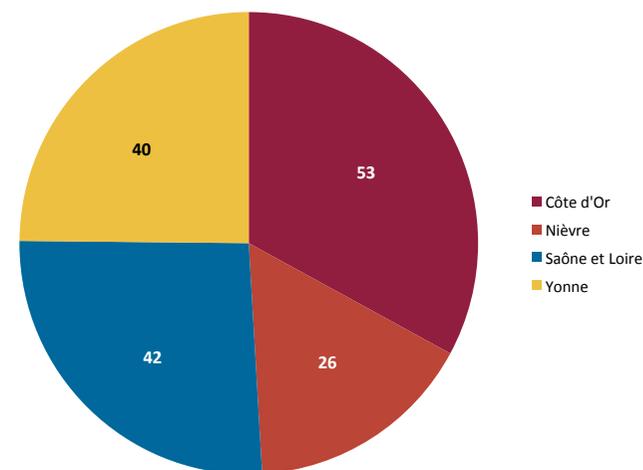
## Une croissance exceptionnelle du nombre des conversions en 2015

Après 4 années de baisse du nombre des conversions en Bourgogne, le nombre des engagements enregistrés en 2015 connaît une forte hausse, atteignant le niveau record de 2010.

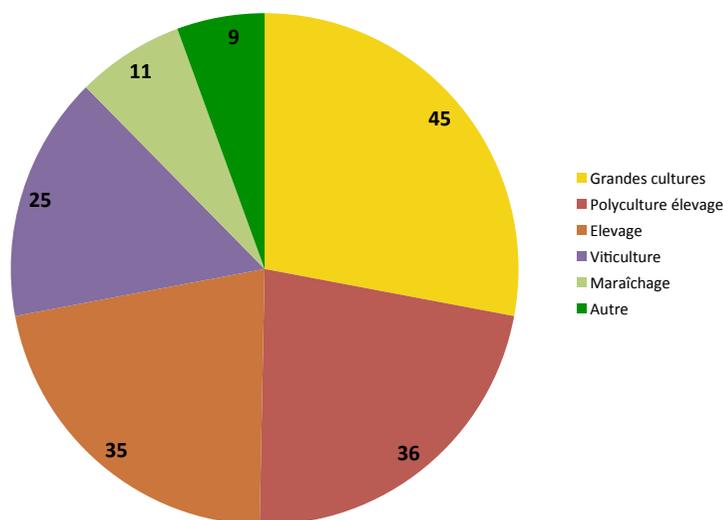
Les conversions en polyculture-élevage, élevage et grandes cultures sont le moteur de cette croissance (multipliées par 7 par rapport à 2014). Les conversions en viticulture ont quant à elles été multipliées par 3. Dans les autres secteurs de production, le nombre des conversions reste stable.

Cette dynamique s'explique, pour partie, par un contexte défavorable pour l'agriculture conventionnelle, avec en grandes cultures et en polyculture-élevage une baisse continue des prix depuis 2012, et pour les grandes cultures des impasses techniques de la rotation colza-blé-orge, insuffisamment diversifiée. Par ailleurs, les aides nationales à la conversion, fortement revalorisées en 2015, ont joué le rôle d'un déclencheur dans la concrétisation de ces projets. Manifestement, crise conjoncturelle et opportunités financières ont contribué à accroître de façon importante et rapide le nombre des passages en bio, au-delà de ce que pouvait laisser prévoir l'observation des cycles (réflexion-projet-engagement) dont procèdent habituellement les vagues de conversion.

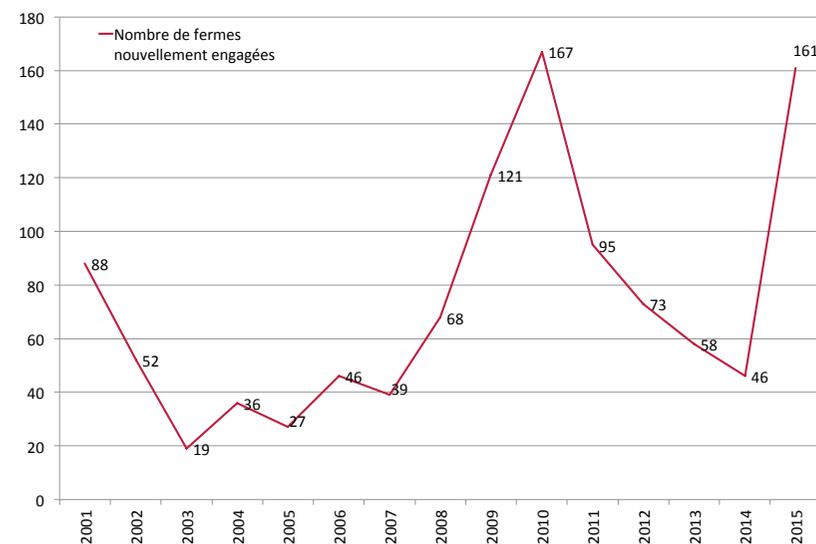
## Répartition des conversions et installations bio 2015 par département



## Répartition des conversions ou installations bio 2015 par activité principale



## Evolution des engagements entre 2001 et 2015



# Dynamique de conversion

## Les arrêts en 2015

Le nombre d'arrêts de certification bio reste très élevé en 2015, légèrement supérieur à 2014 : 53 arrêts de certification. 10 % ne sont pas des arrêts « réels » : fusion de deux structures bio en une seule par exemple.

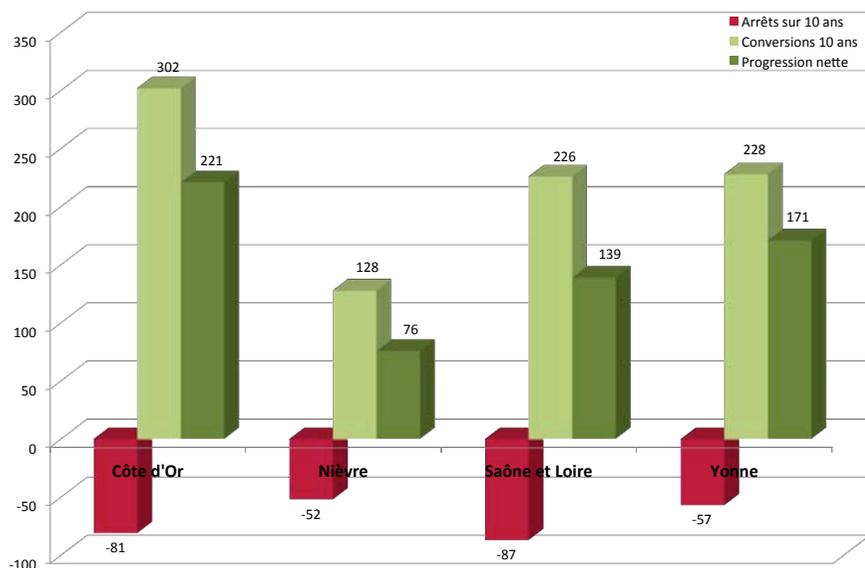
20 % des arrêts de certification sont liés à des départs en retraite et seule la moitié de ces fermes (ou surfaces) est reprise en bio. Autant sont liés à des cessations d'activités et ces fermes sont rarement reprises en bio.

La transmission des fermes bio est donc toujours un enjeu crucial dont se saisissent les GAB de Bourgogne.

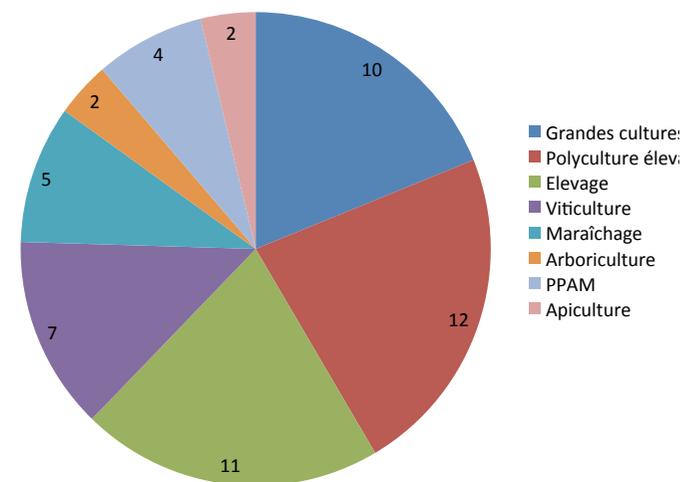
15 % des arrêts sont liés à des difficultés techniques ou économiques confirmant le besoin d'accompagnement fort par des conseillers spécialisés au-delà de la période de conversion.

Près de la moitié des arrêts concernent des fermes d'élevage, cela s'explique par la faible valorisation du mode de production bio pour la viande depuis 2013 et au fort coût des céréales bio nécessaires à l'alimentation du bétail sur les fermes non autonomes.

## Progression nette du nombre de fermes (cumul sur 10 ans)



## Répartition des arrêts 2015 par activité principale



## Dynamique pluriannuelle de la balance conversion / arrêts

La Côte d'Or et l'Yonne restent les départements les plus dynamiques au regard de la progression nette du nombre de fermes sur 10 ans : le nombre de conversions y est élevé et le nombre d'arrêts proportionnellement plus faible que dans les deux autres départements de la région. Cependant, le nombre d'arrêts est en forte croissance dans l'Yonne cette année, notamment en grandes cultures.

En Saône et Loire, les conversions sont nombreuses mais les arrêts également, limitant la dynamique.

La Nièvre reste le département le moins dynamique du fait d'un nombre plus faible de conversions et d'arrêts assez nombreux.

Dans ces deux derniers départements, cela s'explique principalement par le nombre élevé d'élevages allaitants bio qui ne trouvent pas toujours leur rythme de croisière économique au-delà des années de conversion soutenues financièrement.

## Une dominante «installation» en maraîchage

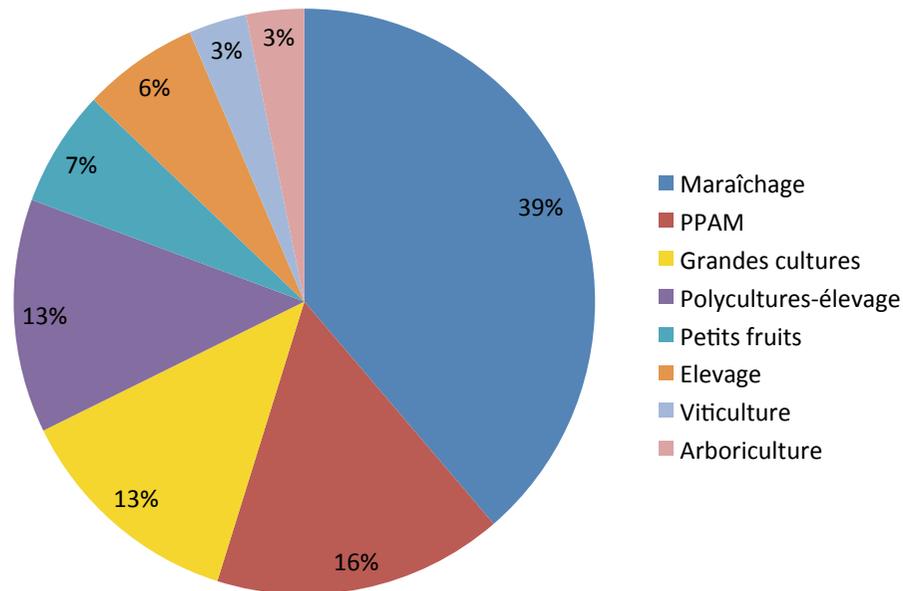
Le nombre d'installations connu se base sur le passage de terres en conversion, il est donc en deçà du nombre réel d'installations bio car il ne tient pas compte des reprises de fermes déjà en bio, qui nécessiteraient une collecte de données spécifiques.

En 2015, par exemple, on compte parmi les 161 conversions, 31 nouvelles installations.

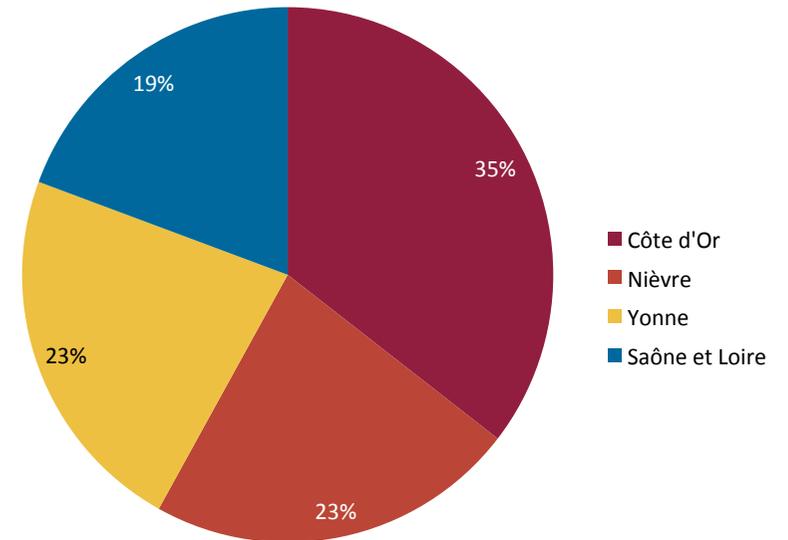
Ces nouvelles installations s'observent surtout en maraîchage avec 12 nouvelles fermes, puis viennent les PPAM avec 5 nouvelles exploitations, suivi de 4 exploitations en polycultures-élevage, 4 exploitations en grandes cultures, 2 exploitations en élevage, 2 exploitations en petits fruits, 1 exploitation en arboriculture et 1 en viticulture.

La dynamique d'installation est plus forte en Côte d'Or avec 11 nouvelles exploitations bio, suivie par l'Yonne et la Nièvre avec 7 exploitations chacune et enfin la Saône et Loire avec 6 nouvelles fermes bio.

Répartition du nombre d'installations bio en 2015 par type de production



Répartition des installations bio en 2015 par département



# L'agriculture biologique au service de l'EAU

L'agriculture biologique est un outil efficace et économe pour reconquérir et protéger la qualité de l'eau. Plusieurs actions de promotion et d'appui au développement de l'agriculture biologique sont menées sur les zones à enjeu eau, et en particulier sur les zones de captage.

Les surfaces en agriculture biologique ont toutes très fortement augmenté sur les zones à enjeu eau où intervient BIO BOURGOGNE, plus que sur le reste de la région.

## Place de la bio dans les différentes zones d'intervention

2015	Surface bio	Agriculteurs bio	Evol. surfaces 2014-2015	Evol. agriculteurs 2014-2015
Agence de l'Eau Seine-Normandie	5,1 %	6,0 %	40,0%	32,9 %
Bassins versants Ouche Tille Dheune	4,8 %	8,0 %	43,7 %	11,1 %
Eau De Paris	8,7 %	9,2 %	28,4 %	16,7 %

## Une augmentation très forte des surfaces en AB

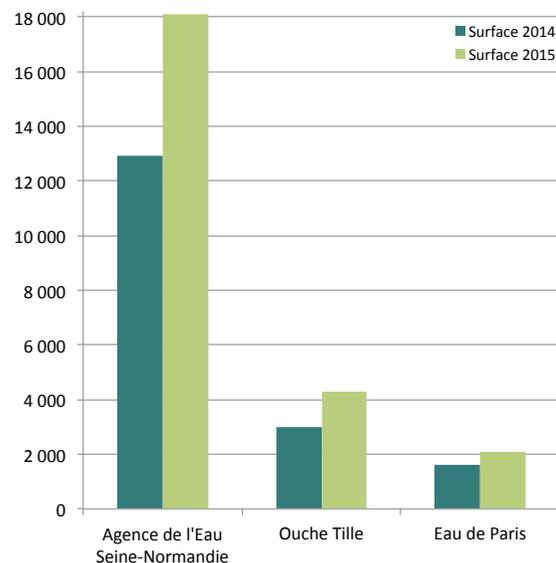
Cette dynamique importante est bien sûr en lien avec celle constatée au niveau régional, mais elle est beaucoup plus marquée sur les aires d'alimentation de captages (10 % de surfaces en plus).

On constate cependant des différences importantes, avec un nombre de producteurs en très forte augmentation (+ 30 %) sur le secteur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, comparé aux autres secteurs où la dynamique est moins forte.

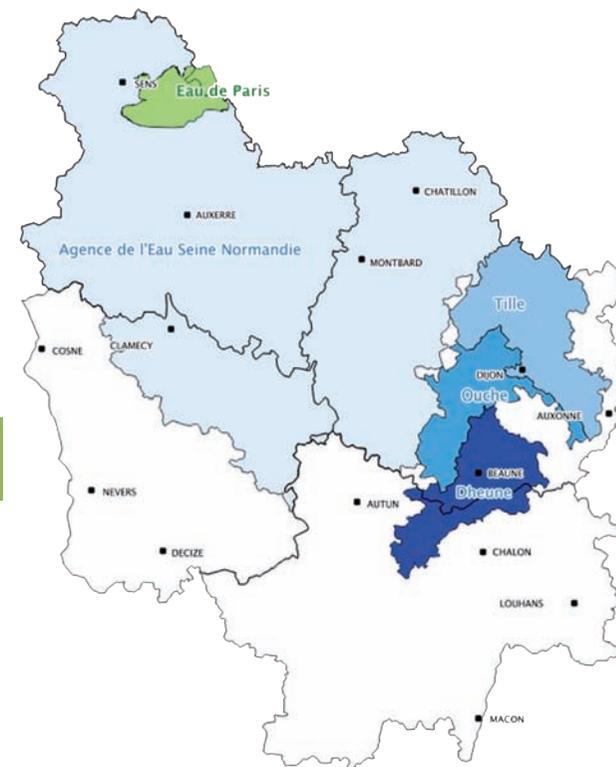
Cette différence peut être reliée à la politique de déplafonnement des aides sur la totalité des aires d'alimentation de captages du bassin Seine-Normandie, et d'un plafond plus élevé que le plafond régional pour le reste de ce bassin.

L'importance et l'efficacité de l'appui des Agences de l'Eau, aussi bien en termes d'aides aux agriculteurs qu'en termes d'animation, apparaît ici avec des taux d'augmentation bien supérieurs à ceux constatés en Bourgogne.

## Evolution des surfaces en bio dans les différentes zones d'intervention



## Zones d'intervention développement de l'agriculture biologique sur les aires d'alimentation des captages



	Surface 2014	Surface 2015
Agence de l'Eau Seine-Normandie	12 928	18 102
Bassins versants Ouche Tille Dheune	2 979	4 281
Eau De Paris	1 636	2 101

# Les productions agricoles

p. 18 • Grandes cultures

p. 20 • Viticulture

p. 22 • Élevage

p. 23 • Bovins allaitants

p. 24 • Bovins lait

p. 25 • Porcs

p. 26 • Ovins-caprins

p. 27 • Volailles

p. 28 • Maraîchage et légumes de plein champ

p. 30 • PPAM

p. 31 • Arboriculture



# Grandes cultures

## Tendances de l'année

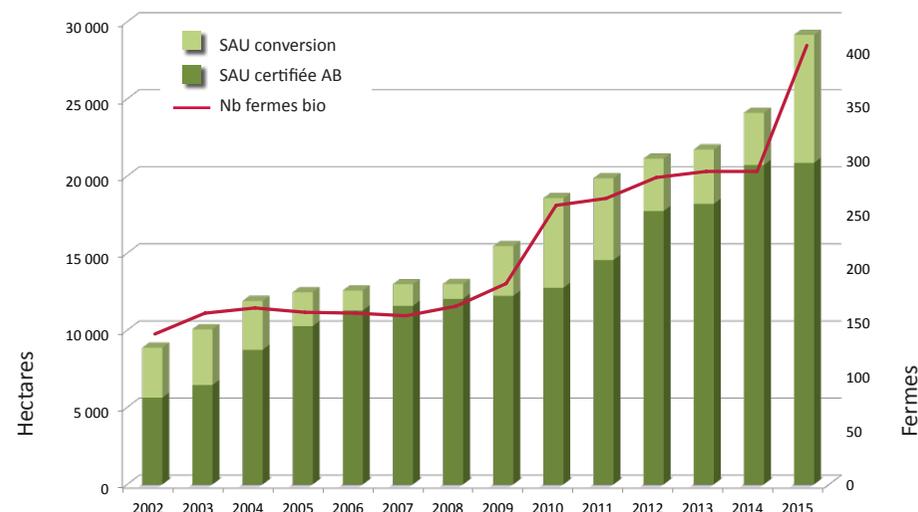
L'année 2015 a connu une très forte dynamique de développement des grandes cultures biologiques en Bourgogne. Les prix bas en conventionnel et les aides élevées annoncées en conversion bio grandes cultures ont motivé nombre d'agriculteurs à s'engager dans le mode de production bio.

Ainsi, constate-t-on une augmentation du nombre de fermes de plus de 30%, et des surfaces de plus de 20% ! L'augmentation des surfaces a été 2 fois plus importante qu'en 2014. A noter que cette très forte dynamique semble se poursuivre en 2016.

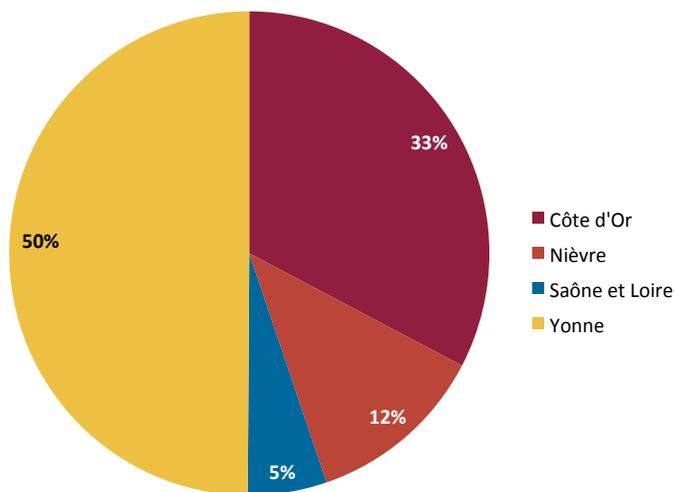
On observe certes un nombre d'arrêts non négligeable (22), mais qui n'ont entraîné qu'une faible réduction des surfaces (550 hectares seulement déconvertis). Certains arrêts correspondent à des changements de statuts ou des reprises en AB.

Très favorable aux conversions, l'année 2015 n'aura vu toutefois que très peu évoluer la répartition spatiale des surfaces, l'augmentation ayant été particulièrement importante dans l'Yonne et en Cote d'Or, qui représentent respectivement la moitié et un tiers des surfaces en grandes cultures bio de la région !

## Evolution du nombre de fermes et des surfaces en grandes cultures



## Répartition des surfaces céréalières bio par département



## Chiffres clés

- **406 fermes produisent des céréales bio en 2015** dont 180 spécialisées en grandes cultures
- **20 851 ha de céréales AB** et 8 294 ha en conversion
- **45 nouvelles fermes produisent des céréales bio**
- **22 arrêts**
- **Evolution 2014-2015 :**  
Surfaces bio : **+ 21%** (29 145 ha au total)  
Nombre de fermes spécialisées en grandes cultures : **+ 33%**



## Les prix

Les prix conventionnels, déjà bas depuis la moisson 2014, ont continué leur baisse en 2015. Ainsi malgré une récolte record dans certains secteurs, les marges en conventionnel sont restées faibles.

La production disponible en France certifiée AB reste insuffisante en grandes cultures, les surfaces récemment converties en 2015 étant encore en cours de conversion. Dans un contexte de croissance constante et soutenue de la demande en produits bio, cela a naturellement conduit les prix des céréales bio à une nouvelle augmentation, qui atteint des records. Ces prix élevés en AB contribuent fortement à la poursuite de la vague de conversions.

Selon certains opérateurs, un risque existe de baisse des prix en AB du fait des conversions massives et des volumes importants qui vont arriver sur le marché. Cette baisse dépendra de la croissance de la consommation AB et du choix des opérateurs de la filière de privilégier ou non l'origine France.

## 2015 : des rendements dans la moyenne

Le printemps a été précocement chaud et sec (mars). Cette situation s'est prolongée jusqu'à la moisson, créant un stress hydrique marqué en terres superficielles. Les cultures de printemps ont ainsi connu des accidents majeurs cette année. Cependant, malgré ses inconvénients, la chaleur et la sécheresse ont permis des pressions maladies et parasitaires faibles.

Les rendements observés en cultures d'hiver ont été globalement au-dessus des moyennes. La qualité des blés a été réduite par des teneurs en protéines faibles, liés au choix variétal et aux rendements élevés.

Du fait de l'été très sec, les rendements en cultures d'été ont été très déficitaires, hormis dans les parcelles irriguées.

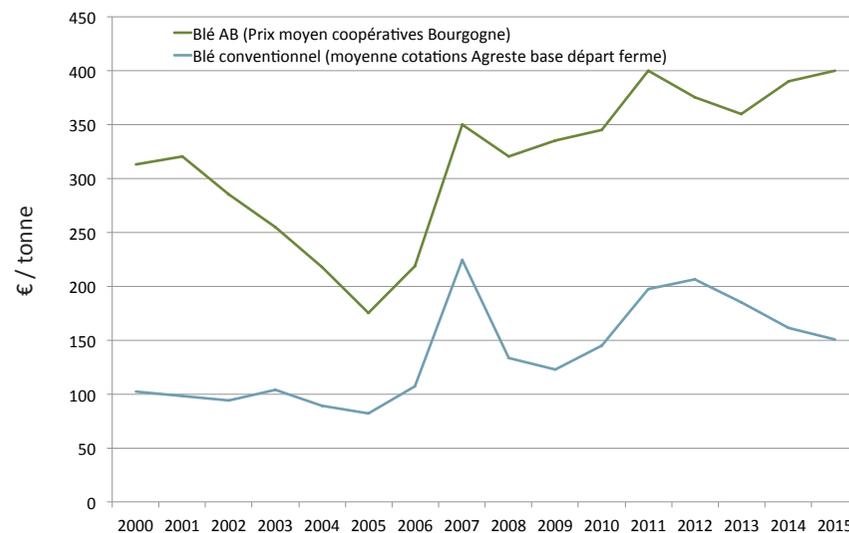
Une fois de plus, on observe que l'importance de la diversité des cultures dans les systèmes bio permet de limiter l'impact des aléas climatiques sur les résultats des exploitations.

## Rendements moyens observés en 2015 par rapport à la moyenne 2000-2014

	Rendement pluriannuel	Rendement 2014	%
Avoine hiver	30	33	7,0
Blé d'hiver	30	31	3,3
Blé de printemps	26	22	-16,2
Engrain	14	16	12,0
Epeautre	26	27	2,6
Féverole hiver	23	27	14,1
Féverole printemps	26	25	-5,0
Lentille	16	12	-29,6
Mélanges fourragers	28	31	11,9
Orge hiver	25	38	48,9
Orge printemps	27	22	-15,7
Pois hiver	26	21	-17,6
Pois printemps	25	18	-28,9
Sarrasin	13	16	21,5
Soja	20	14	-28,2
Tournesol	21	16	-23,2
Triticale	28	33	19,8

Source : Bilans moisson BIO BOURGOGNE-Chambres d'Agriculture de Bourgogne 2015

## Comparaison des cours AB et conventionnel



# Viticulture

Les millésimes se suivent mais ne se ressemblent pas... En effet, si 2012 et 2013 ont été assez difficiles à gérer en bio, du fait d'une pression mildiou très forte, suit 2014, année de répit sur le plan des maladies, mais pas sur le plan climatique (grêle notamment)...

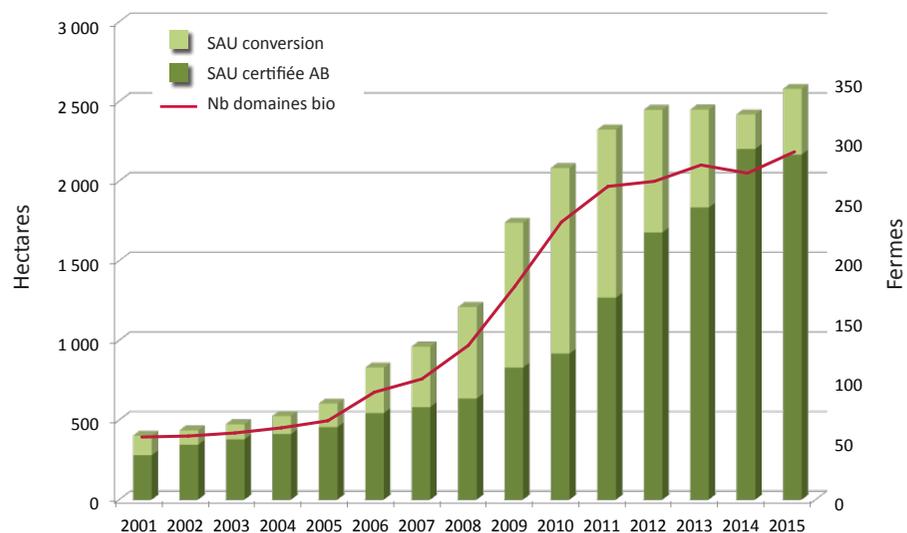
L'année 2015 se distingue par un épisode de sécheresse. Malgré tout, les conditions chaudes et sèches de cette campagne ont permis à bon nombre de viticulteurs de bénéficier enfin d'une récolte répondant pleinement à leurs attentes.

2015 montre également une nouvelle dynamique des conversions. 25 nouveaux viticulteurs bourguignons se sont engagés en agriculture biologique.

La Côte d'Or connaît sur ce plan la dynamique la plus forte des 4 départements avec 15 nouveaux producteurs contre 7 en Saône et Loire et 3 dans l'Yonne. La Nièvre reste un département avec une faible évolution des conversions.

7 domaines ont arrêté leur certification, 2 pour des départs en retraite ou cessation d'activité, 2 pour des raisons technico-économiques. Nous n'avons pas d'information sur ce qui a motivé le choix des 3 autres.

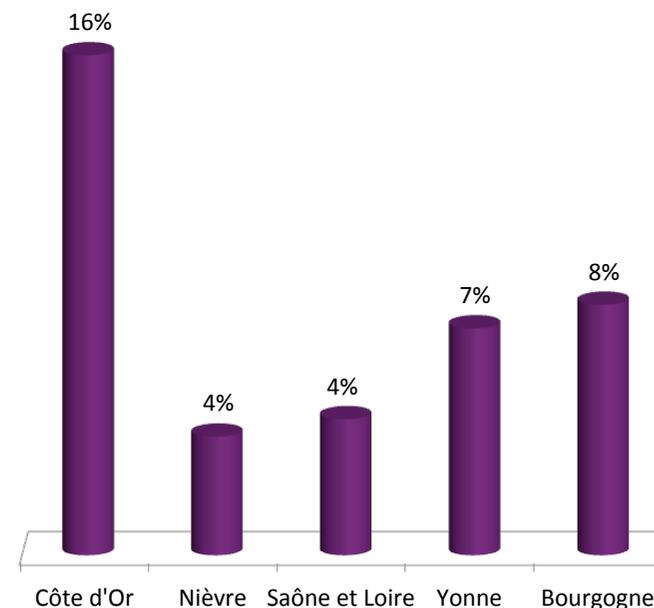
## Evolution des surfaces et du nombre de domaines viticoles en AB et en conversion



## Chiffres clés

- **297 domaines** certifiés ou en conversion
- **2 577 ha engagés en bio**, soit 8% du vignoble bourguignon  
Surface moyenne par domaine : 8,8 ha
- **Evolution 2014-2015 :**  
Surfaces bio : **+ 7%**  
Nombre de domaines : **+ 7,6%**

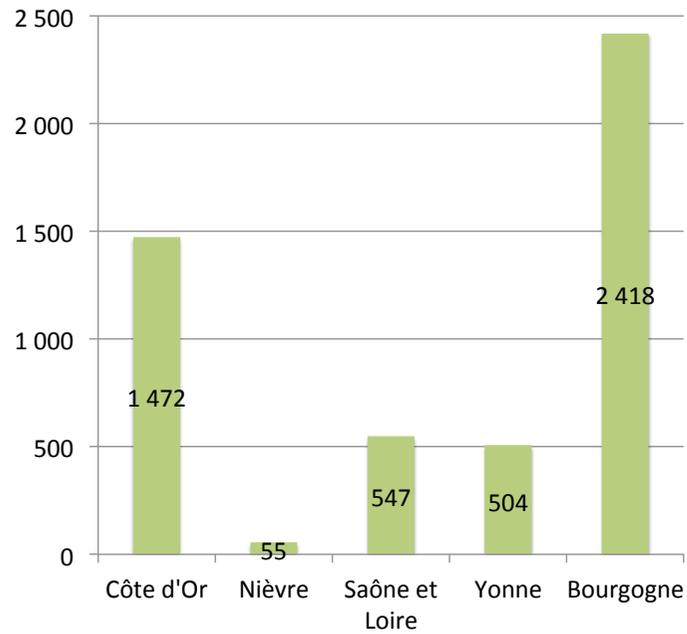
## %age des vignes engagées en AB par rapport à l'ensemble des surfaces viticoles



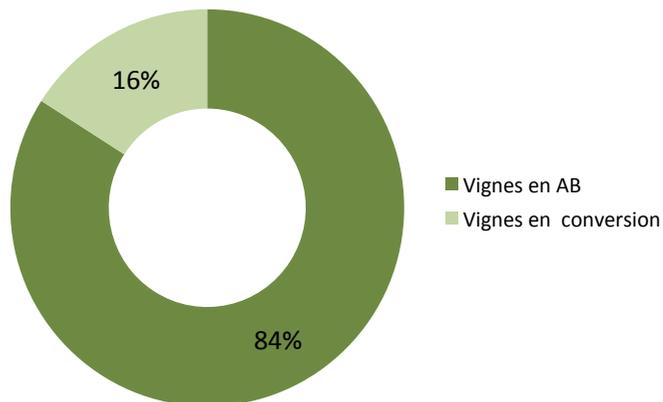
La viticulture biologique continue son développement dans le département de la Côte d'Or, reprend dans l'Yonne, mais reste minoritaire en Saône et Loire et dans la Nièvre.



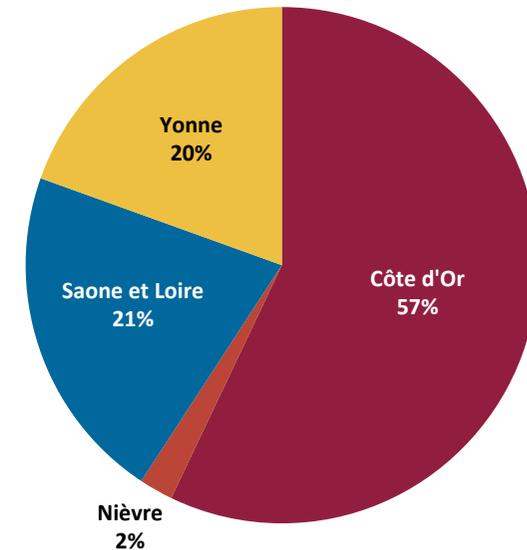
## SAU bio par département



## Répartition des vignes engagées Part en AB et en conversion en Bourgogne



## Répartition des surfaces bio en pourcentage sur la Bourgogne



## Perspectives

2015 marque une nouvelle reprise de la dynamique de conversion en viticulture biologique face à une demande sociétale de plus en plus forte. Toutefois, 2016 s'annonce déjà une année compliquée pour l'ensemble de la viticulture avec un épisode de gel qualifié d'historique par les professionnels.



# Elevage

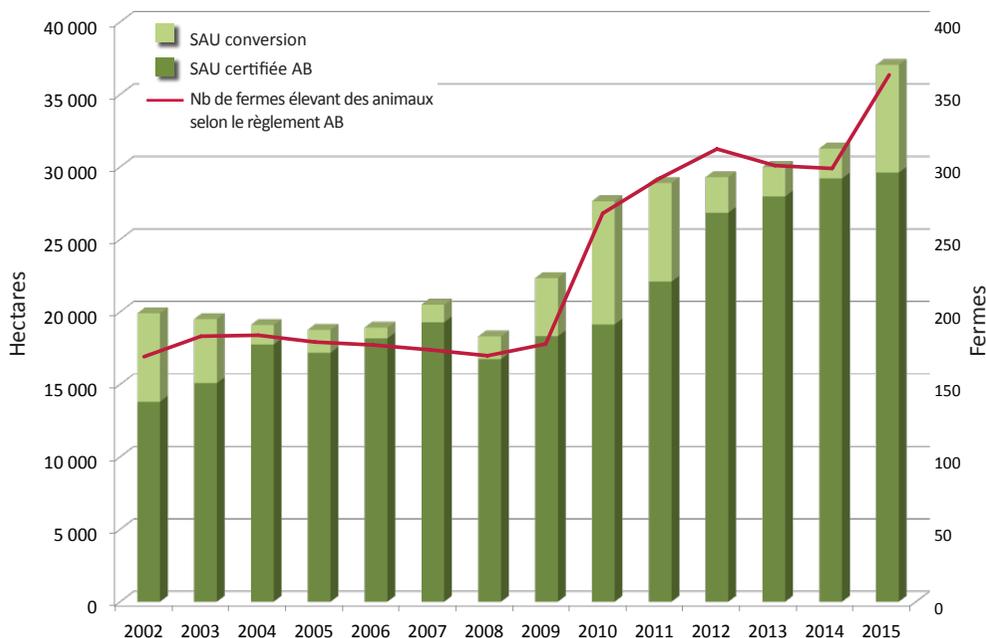
En Bourgogne, 386 fermes bio pratiquent une activité d'élevage (bio ou non bio), dont 360 élèvent leurs animaux selon le règlement européen de l'agriculture biologique.

On constate une forte reprise des conversions à l'agriculture bio en 2015 avec 71 nouvelles fermes. A noter, 7 de ces fermes nouvellement passées en bio ont fait le choix de ne pas convertir leurs animaux pour le moment.

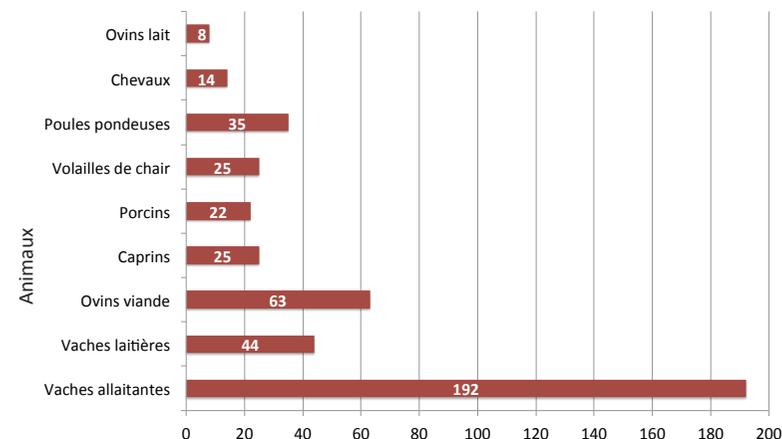
Comme en 2014, le nombre d'arrêts de certification bio reste élevé : 23 fermes d'élevage sont concernées dont seulement 8 ont été reprises en bio. Les principales causes d'arrêt en élevage sont la cessation d'activité et la retraite. Viennent ensuite les incertitudes sur les aides PAC, le coût de la certification pour les petites structures puis les difficultés techniques ou économiques rencontrées.

**A retenir :** Une année globalement positive pour l'élevage bio malgré les fortes incertitudes sur la nouvelle PAC qui ont pu freiner les conversions, voire provoquer des déconversions.

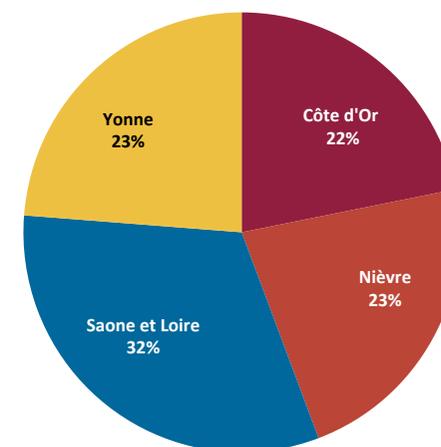
## Evolution pluriannuelle du nombre de fermes d'élevage et des surfaces associées



## Représentation des ateliers d'élevage par espèce



## Répartition des fermes d'élevage par département



## Chiffres clés

- **360 fermes d'élevage avec cheptel certifié** dont 299 peuvent vendre avec le logo AB (67 fermes ont un cheptel en conversion)
- **37 021 ha de SAU bio** dont 7 424 ha en conversion

### Evolution 2014-2015 :

Surfaces bio : **+ 18%**

Nombre de fermes bio : **+ 21%**

# Elevage bovins allaitants

## Ce qu'il faut retenir de 2015

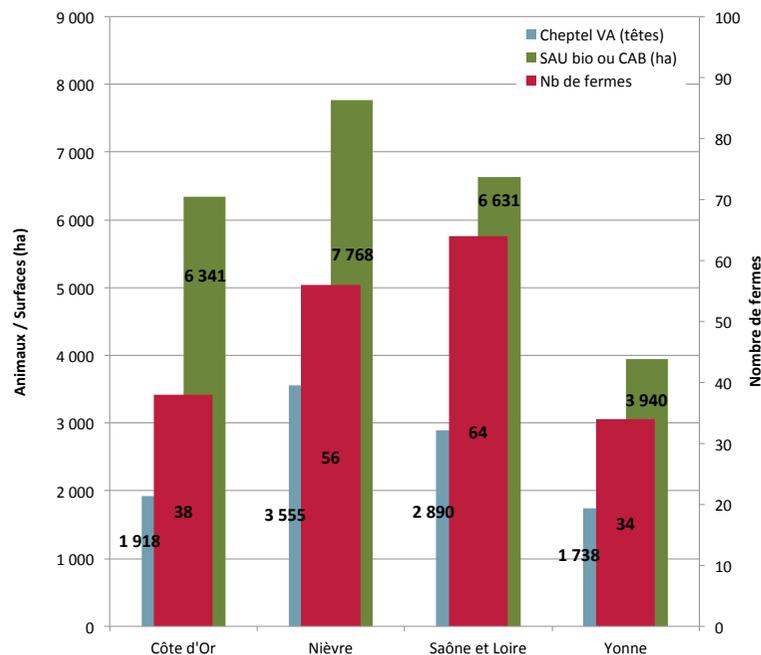
C'est en élevage allaitant que les conversions à la bio ont été les plus nombreuses cette année : 39 nouvelles fermes.

La filière longue viande bovine reste très demandeuse de bovins bio fins : cependant seuls 38 % des animaux sortant des élevages bio sont engraisés et trouvent donc une valorisation spécifique en AB. Les autres sont vendus maigres dans le circuit conventionnel.

Les nouveaux élevages passés en bio engraisent rarement leurs animaux : il y a là une réflexion à mener collectivement sur les besoins des filières bio et l'accompagnement des producteurs afin d'y répondre et de mieux valoriser leur certification AB.



## Cheptel vaches allaitantes et surfaces associées par département



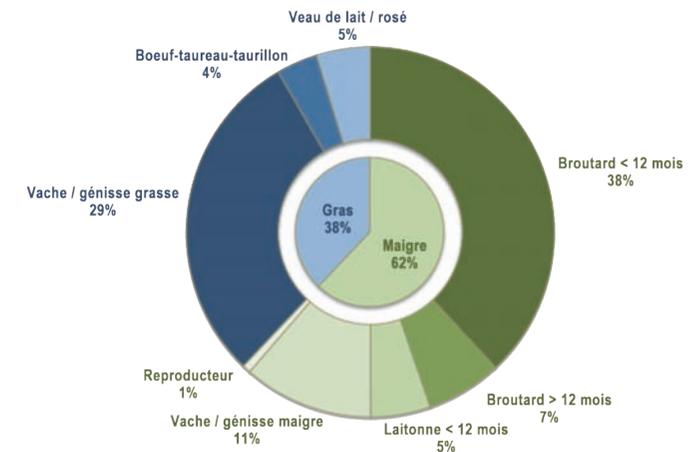
## Chiffres clés

- **192 élevages allaitants certifiés** en agriculture biologique dont **39 nouveaux**

## La ferme «type» en viande bio en Bourgogne

	SAU bio (ha)	Dont STH (ha)	Vaches allaitantes	Main d'oeuvre (UTH)
<b>Bourgogne</b>	<b>127</b>	<b>79</b>	<b>57</b>	<b>1,5</b>
Côte d'Or	142	79	50	1,4
Nièvre	141	88	70	1,6
Saône et Loire	109	80	50	1,5
Yonne	121	64	55	1,3

## Animaux produits sur les fermes allaitantes bio



Source : Enquête BIO BOURGOGNE 2015

## Les tendances pour 2016

Les conversions se poursuivent de façon importante en élevage allaitant. Cependant, les incertitudes sur les aides bio, désormais gérées par les régions, découragent certains projets et favorisent les déconversions.

Quant aux filières, elles manquent de visibilité sur le volume d'animaux bio pouvant arriver sur le marché d'ici 2 ans et restent en veille pour le développement de nouveaux marchés.

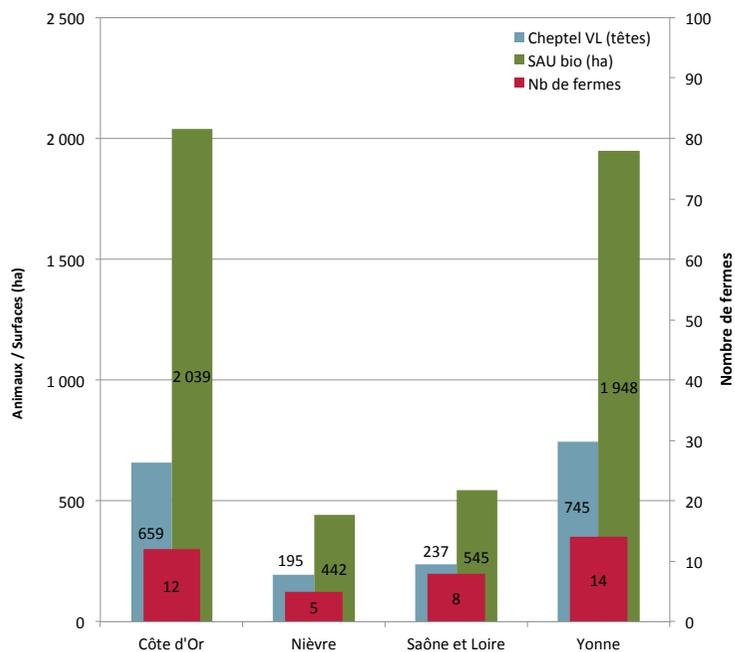
# Elevage bovins lait

Après une longue période de stagnation, l'année 2015 a marqué une légère reprise dans les conversions d'élevages laitiers. Ces conversions ont été encouragées par la filière qui offrait une prime à la production pour se convertir. De plus, le prix du lait bio est resté favorable et stable en 2015.

2016 devrait encore voir les conversions se développer en lait afin de répondre aux besoins de la filière bio et d'échapper au contexte morose du lait conventionnel. De nouveaux opérateurs lancent des collectes bio sur le territoire, confirmant le regain d'intérêt pour cette production.

Cependant, au vu du nombre de conversions laitières dans l'Ouest de la France, il faut se montrer vigilant sur les débouchés futurs : la croissance du marché du lait bio sera-t-elle suffisante pour absorber les nouveaux volumes ?

## Cheptel vaches laitières et surfaces associées par département

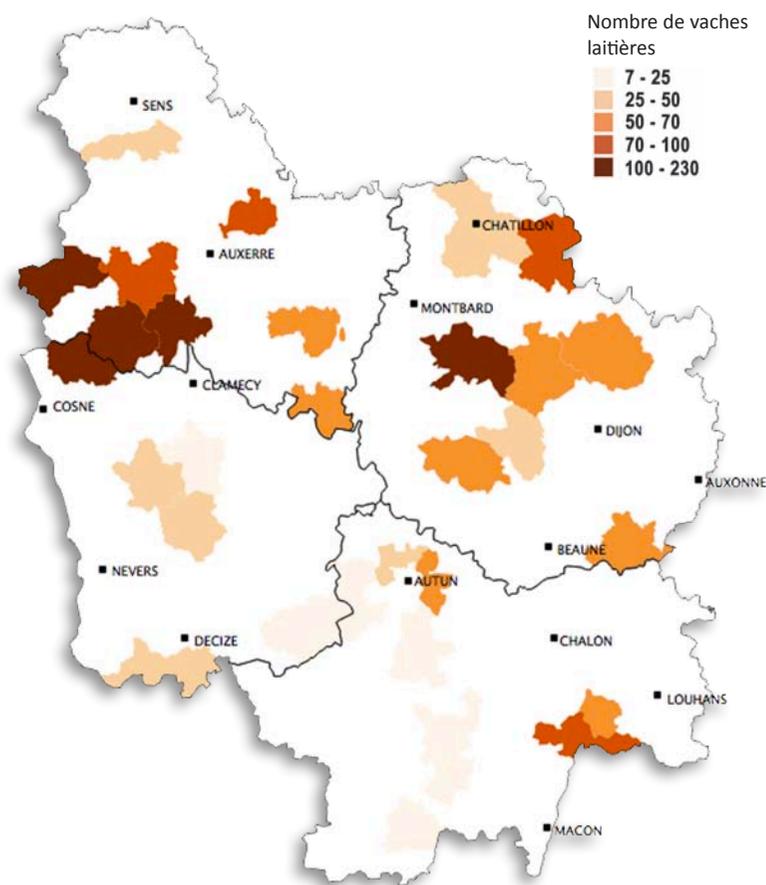


Prix payé pour le lait bio en 2015 : 0,43 €/l

## Chiffres clés

- 44 élevages laitiers certifiés en agriculture biologique dont 35 nouveaux

## Cheptel bovin lait bio en Bourgogne, par canton



## La ferme «type» en lait bio en Bourgogne

Culture	SAU bio (ha)	Vaches laitières	Quota laitier (l)	Main d'oeuvre (UTH)
<b>Bourgogne</b>	<b>138</b>	<b>47</b>	<b>314 739</b>	<b>2,7</b>
Côte d'Or	199	55	387 239	2,3
Nièvre	107	37	NS	NS
Saône et Loire	84	37	138 932	2
Yonne	137	53	359 005	2,8

La filière porcine ne semble pas profiter de la vague de conversion observée sur l'année 2015. La dynamique de projet reste très faible dans cette filière. Cette année encore, il n'y a eu ni installation ni conversion.

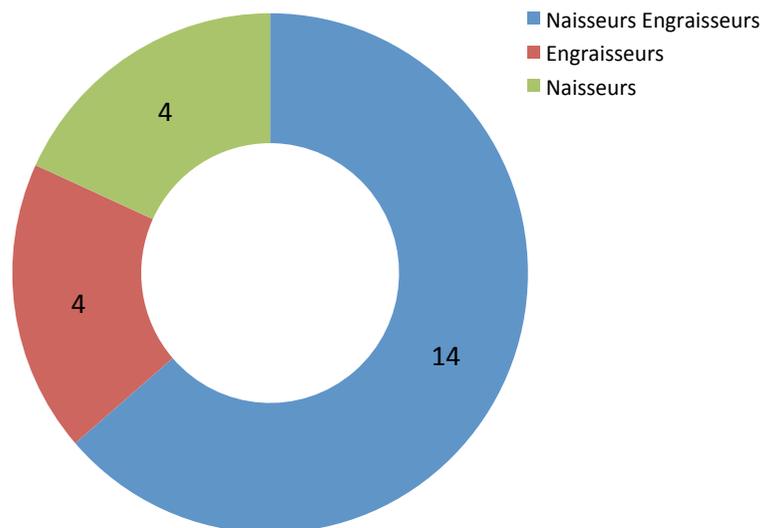
La majorité des ateliers en place sont naisseurs-engraisseurs (64%). Seuls quatre sont uniquement naisseurs. La disponibilité en porcs bio sur le marché demeure de ce fait très faible.

Actuellement, 17 producteurs de porcs font de la vente directe (77 %).

Dans la filière longue, les prix de vente du kilo de carcasse sont en augmentation autour de 3,45€ / kg pour les porcs charcutier et 1,45€ / kg pour les truies fin 2015.

Pour 2016, le faible nombre de nouveaux projets ne laisse toujours pas envisager de changement de dynamique.

## Répartition des producteurs de porcs bio par type d'élevage

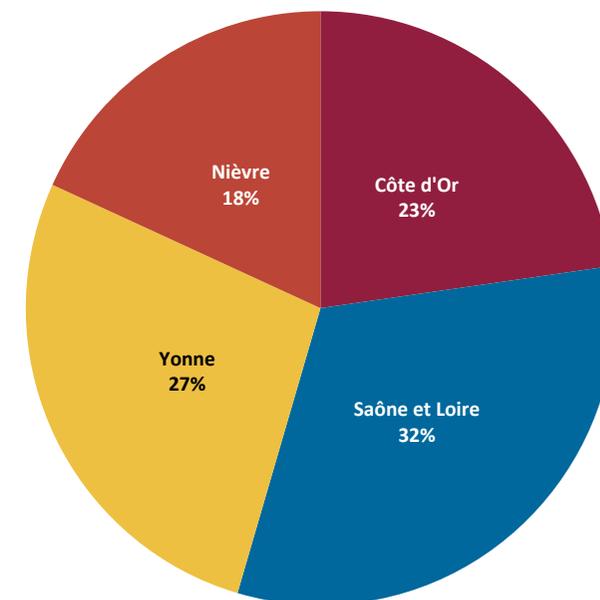


**Valorisation du porc bio en filière longue : autour de 3,45 €/kg**  
**En augmentation en fin d'année 2015.**  
**Variable en circuits courts.**

## Chiffres clés

- **22 élevages porcins certifiés** en agriculture biologique, dont 2 en cours de conversion
- **1 001 truies et 2 986 porcs charcutiers certifiés** en agriculture biologique

## Répartition des éleveurs de porcs bio par département



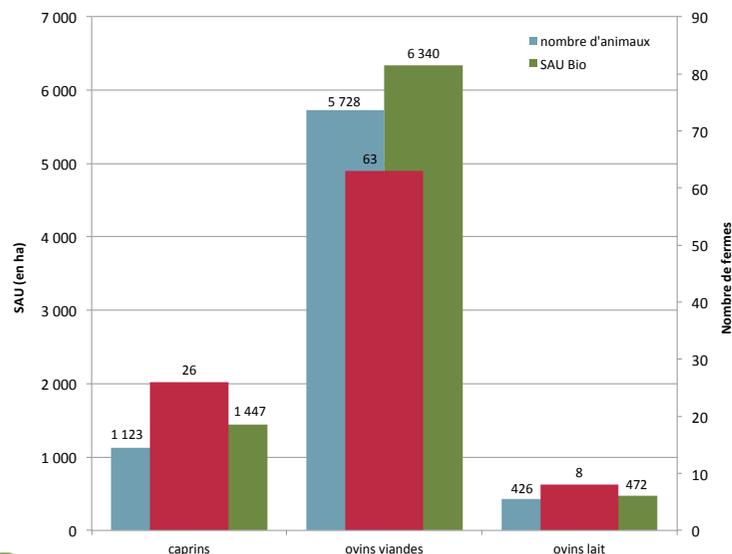
# Ovins - Caprins

En caprin lait, on compte deux fermes nouvellement notifiées cette année et trois arrêts dont un départ à la retraite et un arrêt dû au coût de la certification, ce qui entraîne une diminution du cheptel caprin. En ovin lait, il n'y a pas eu d'arrêt, et 3 nouveaux ateliers sont recensés en Saône et Loire et dans l'Yonne : 2 conversions et une mise en place de troupe ovine sur une ferme déjà en bio.

La Saône et Loire regroupe la majorité des élevages bio de petits ruminants et constitue le foyer des conversions en élevage ovin viande : 5 conversions en Saône et Loire sur 8 conversions au total en Bourgogne. On recense 3 arrêts en ovin viande, dont une reprise en bio. Ainsi, le cheptel ovin allaitant est en augmentation (+ 15% d'animaux par rapport à 2014).

Tous les élevages laitiers (caprin et ovin) transforment leur production à la ferme et la commercialisent en direct ou en circuits courts. En ovin viande, 73% des éleveurs commercialisent en direct au moins une partie de leur production. En effet, la valorisation des agneaux bio en circuit long est faible et il s'agit donc de la meilleure façon de valoriser correctement cette production.

## Cheptel ovin/caprin et surface associée



## Chiffres clés

### Ovins viande

- **63 élevages** dont 11 en cours de conversion
- **5 728 brebis viande** certifiées en agriculture biologique

### Ovins lait

- **8 élevages** dont 2 en cours de conversion
- **426 brebis laitières** certifiées en agriculture biologique

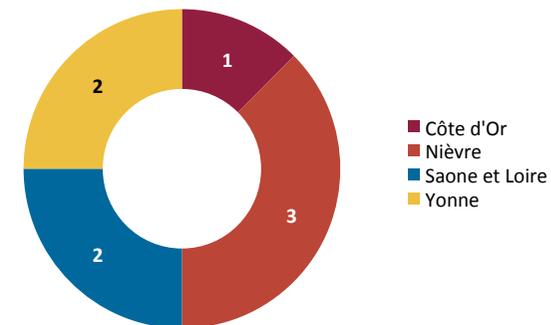


## Chiffres clés

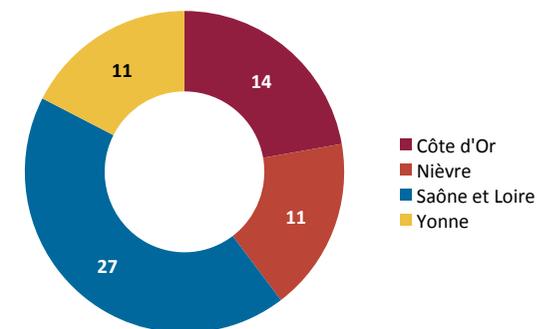
### Caprins

- **26 élevages** dont 2 en cours de conversion
- **1 123 chèvres laitières** certifiées en agriculture biologique

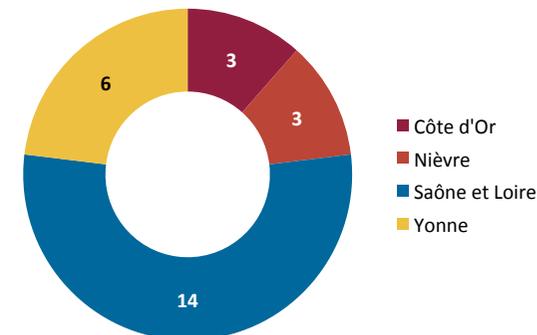
## Répartition des élevages ovins lait par département



## Répartition des élevages ovins viande par département



## Répartition des élevages caprins par département



Avec 4 projets de conversions d'ateliers de volailles bio, et 3 arrêts, la filière se maintient sans expansion particulière.

Le développement peut principalement se poursuivre par la mise en place d'ateliers complémentaires sur des fermes diversifiées dans une optique de débouchés en vente directe ou circuit court.

La vente directe est un système de commercialisation privilégiée par les petites exploitations mais qui peut également représenter un débouché intéressant pour les ateliers plus importants.

Cependant, ce type de développement est toujours freiné par le manque d'outils d'abattage et de transformation sur le territoire. Les œufs restent toutefois un des produits bio les plus consommés et dont la demande continue de progresser.

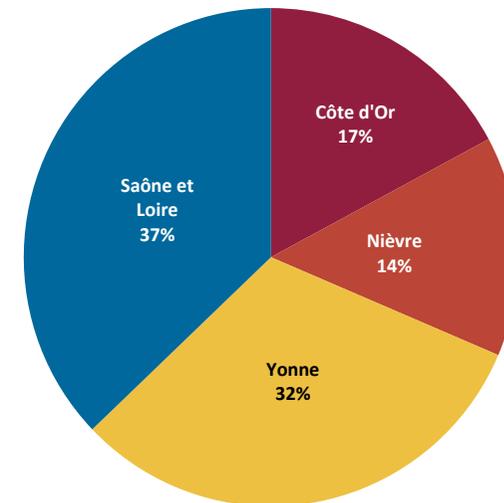
## Répartition des ateliers volailles par taille

Volailles de chair	Nombre d'ateliers	Vente directe
Moins de 4 000 volailles de chair	19	84%
Plus de 4 000 volailles de chair	6	50%

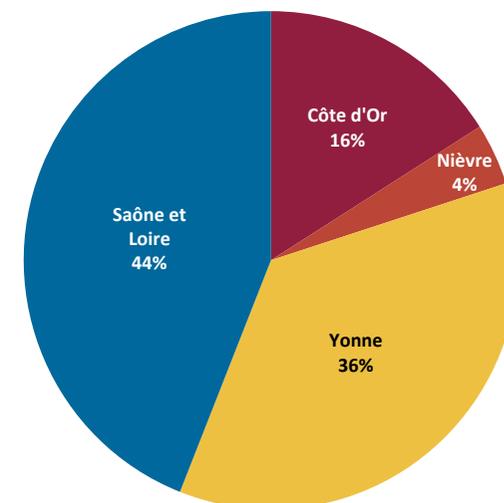
Poules pondeuses	Nombre d'ateliers	Vente directe
Moins de 250 poules	27	78%
Plus de 250 poules <i>dont plus de 5 000 poules</i>	8 4	63% 25%

## Répartition des ateliers volailles bio en Bourgogne

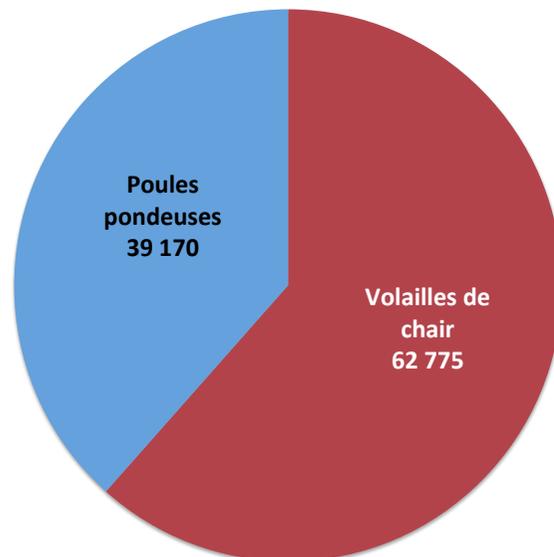
### Poules pondeuses



### Volailles de chair



## Types de volailles bio produites en Bourgogne



## Chiffres clés

- **60 ateliers volailles** certifiés en agriculture biologique, dont :
  - **25 ateliers de volailles de chair**
  - **35 ateliers de poules pondeuses**

# Maraîchage & légumes de plein champ

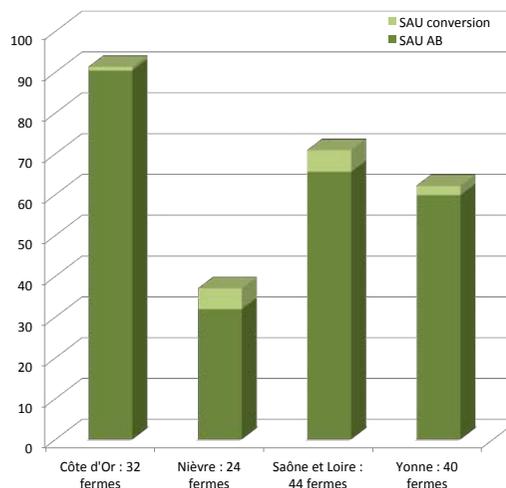
En 2015, la Bourgogne compte 140 fermes produisant des légumes bio (contre 132 en 2014). Au niveau départemental, ces fermes se répartissent comme suit : Saône et Loire : 44 fermes, Yonne : 40 fermes, Côte d'Or : 32 fermes, et Nièvre : 24 fermes.

La surface moyenne par exploitation est de 2,9 ha en Côte d'Or, 1,6 ha en Saône et Loire et dans l'Yonne et 1,5 ha dans la Nièvre. Cette différence est due à la présence d'un plus grand nombre d'exploitations produisant des légumes de plein champ sur de grandes surfaces en Côte d'Or.

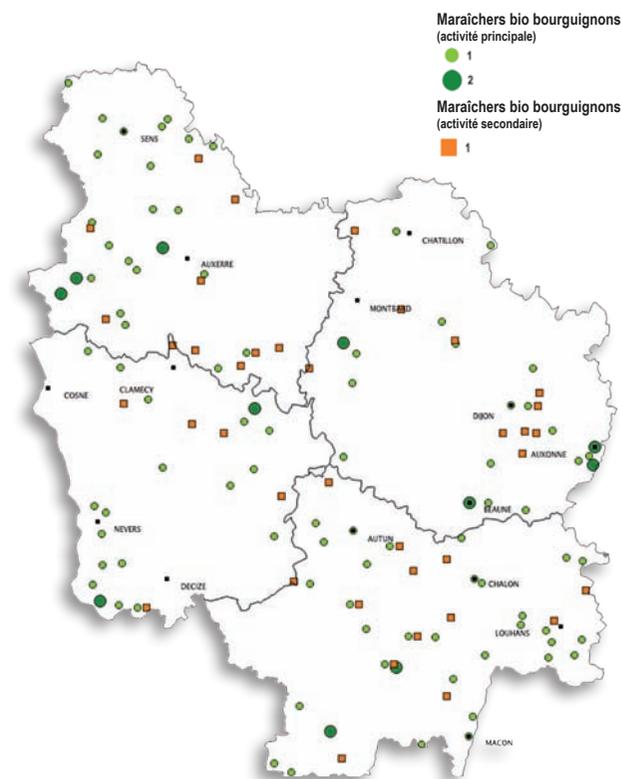
La surface totale en bio (certifiée et en conversion) est de 261 ha. La part de surface bio certifiée est majoritaire: 248 ha, les surfaces en conversion sont de 13 ha.

L'année 2015 aura connu une période de sécheresse en juin/juillet qui a démontré la nécessité de posséder un bon système d'irrigation. La douceur de l'arrière saison automnale a permis de compenser en partie les pertes dues à la sécheresse en prolongeant la saison maraîchère.

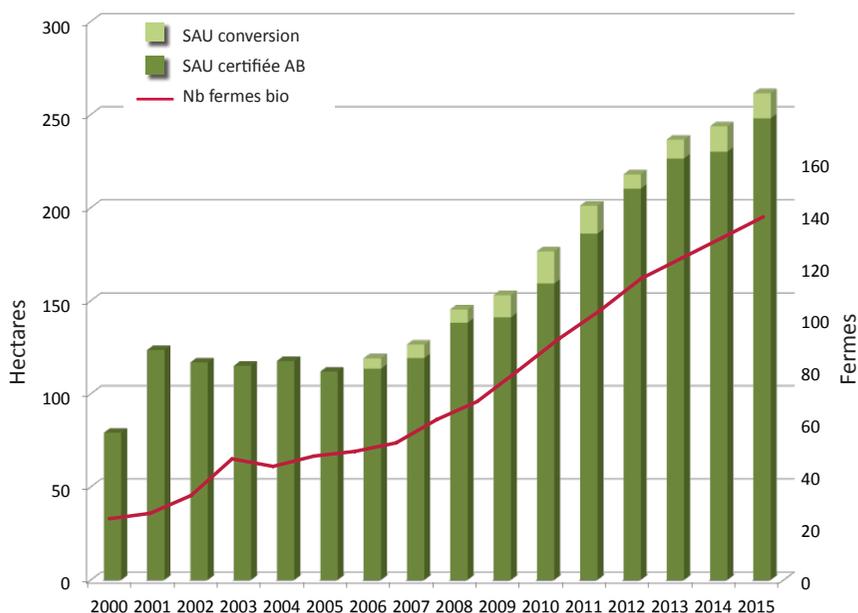
## Répartition des surfaces AB et conversion par département notifiées en maraîchage



## Répartition des producteurs de légumes bio en Bourgogne (activité principale et secondaire)



## Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



## Chiffres clés

- **140 fermes** produisent des légumes bio en 2015
- **261 ha** en légumes bio (certifiés et conversion)
- **13 nouveaux** installés
- **5 arrêts**
- **Evolution 2014-2015 :**  
Surfaces bio : **+ 7%**  
Nombre de fermes bio : **+ 6%**

## La production de légumes bio de plein champ en Bourgogne

En Bourgogne, la production de légumes biologiques de plein champ est pratiquée en 2015 par 20 fermes, pour une surface totale de 50 ha. Les surfaces de légumes plein champ varient de 0,2 à 12,8 ha. Au niveau départemental, les surfaces sont réparties comme suit : 35,8 ha en Côte d'Or, 9,4 ha dans l'Yonne, 2,5 ha dans la Nièvre et 2 ha en Saône et Loire.

Les légumes les plus souvent cultivés sont les pommes de terre, les carottes, les oignons, les courges, les poireaux, les betteraves et les céleris.

Ce sont pour la plupart des céréaliers bio et des polyculteurs-éleveurs qui se diversifient par goût, pour augmenter leur gamme ou suite à une demande de la clientèle. L'introduction de légumes dans une rotation de grandes cultures a des avantages agronomiques notamment celui de casser le cycle des maladies et des ravageurs.

On compte cette année 3 nouvelles installations.

Les débouchés sont essentiellement la vente directe : vente à la ferme, à des collègues maraîchers diversifiés (essentiellement pomme de terre et carotte) et en demi-gros à des magasins bio et à la restauration collective.

### • Maraîchage diversifié bio :

Production d'une large gamme de légumes sur une petite surface, avec différents degrés de mécanisation dans un objectif de vente directe.

### • Légumes de plein champ bio :

Production d'une faible gamme de légumes avec une mécanisation assez poussée dans un objectif de production en volume.

### Chiffres clés

- **20 fermes produisent des légumes bio de plein champ en 2015**
- **50 ha en légumes de plein champ bio** (certifiés et conversion)



La production de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) bio concerne en Bourgogne 44 exploitations en 2015 soit une augmentation de 15,8% par rapport à 2014. Cette année, 6 personnes se sont installées en PPAM et 2 exploitations ont été reprises après un départ en retraite.

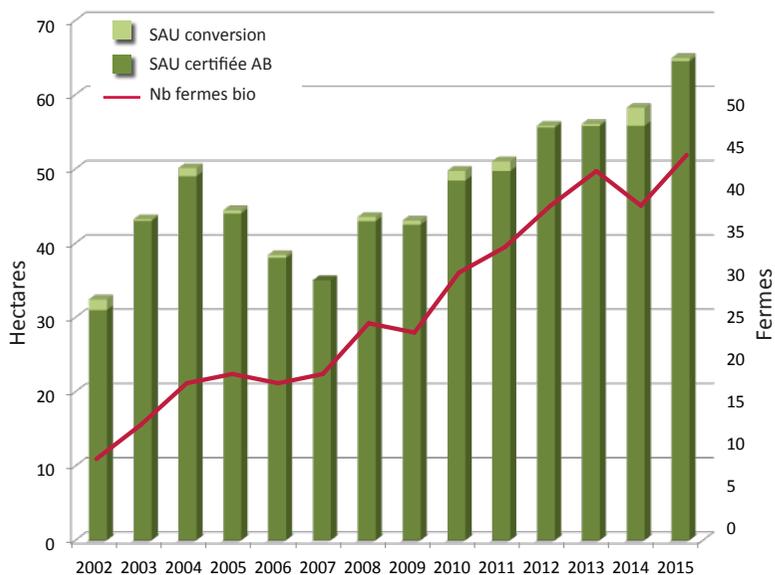
La production de PPAM est l'activité principale pour 29 de ces exploitations.

6 producteurs possèdent plus de 2 ha.

La grande majorité des exploitations ont une surface de moins de 1 ha. Souvent sur ces exploitations, les petites surfaces cultivées sont complétées par une activité de cueillette de plantes sauvages.



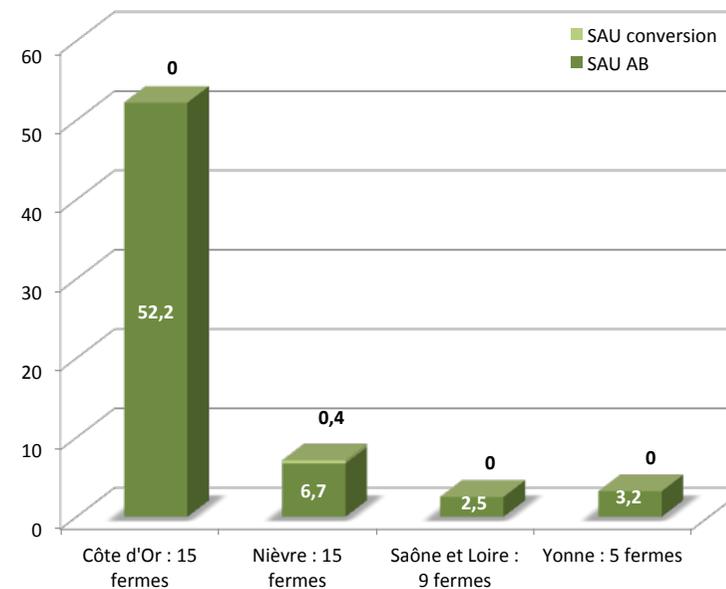
## Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



## Chiffres clés

- **44 fermes produisent des PPAM bio**
- **65 ha de production de PPAM bio**
- **Evolution 2014-2015 :**  
Surfaces bio : **+ 16%**  
Nombre de fermes bio en PPAM : **+ 16%**

## Répartition des fermes et des surfaces en PPAM bio par département



Les PPAM sont le plus souvent transformées sous forme de tisanes, produits cosmétiques, pestos, aromates avant d'être commercialisées en vente directe (marchés, foires, salons, ...) ou en demi-gros à des magasins bio et à des laboratoires pharmaceutiques.

La vente en gros à des coopératives est également pratiquée par des exploitations pouvant produire de plus gros volumes.

En 2015, 31 fermes produisent des fruits biologiques (arboriculture et petits fruits) en activité principale.

4 nouvelles conversions ont été enregistrées en 2015, contre 2 cessations d'activité.

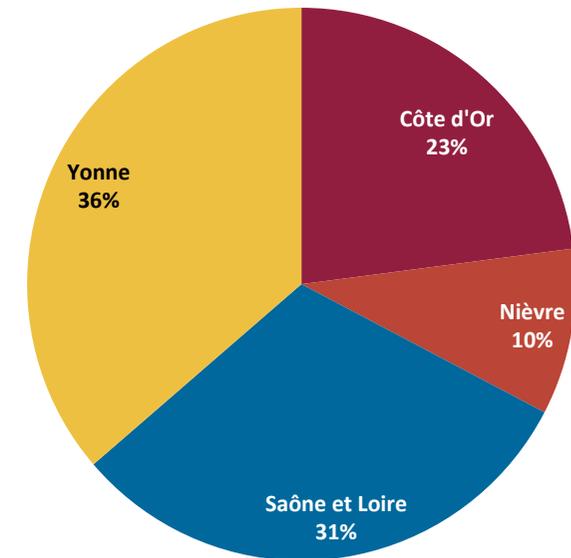
La totalité des surfaces cultivées en arboriculture et petits fruits fin 2015 s'élève à 160 hectares (activités principales et secondaires), contre 158 ha en 2014. La dynamique du secteur reste modérée ; elle permet de compenser les arrêts, mais ne suffit pas à répondre entièrement aux besoins des consommateurs.

L'Yonne reste le premier département producteur de fruits bio en Bourgogne, avec plus d'un tiers des surfaces.

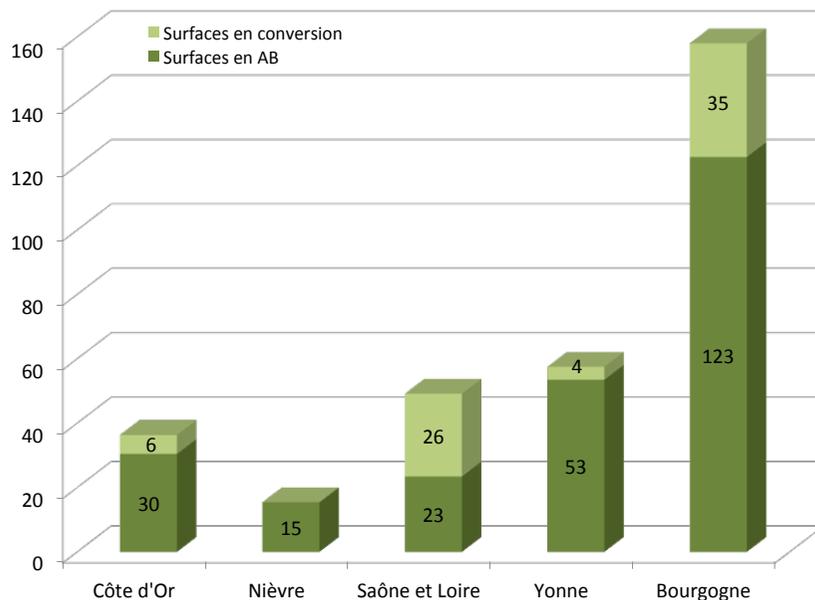
La Nièvre reste à la marge avec 11% des surfaces de Bourgogne.



Répartition des fermes en arboriculture bio par département



Surfaces en AB et conversion arboriculture et petits fruits en Bourgogne



## Chiffres clés

- **29** fermes produisent des fruits bio en activité principale
- **160 ha** certifiés et en conversion en production fruitière
- **Evolution 2014-2015 :**  
Surfaces bio arboriculture/petits fruits : **+ 1,3%**  
Nombre de fermes bio / en conversion : **+ 11%**

# Le réseau des structures de développement spécialisées pour accompagner l'essor de la bio en Bourgogne

**D**epuis plus de 30 ans, le réseau bio spécialisé (GAB, CGAB et SEDARB) réuni aujourd'hui au sein d'une même structure **BIO BOURGOGNE**, promeut et anime le développement de l'agriculture biologique en Bourgogne. Notre association régionale s'est donné pour mission de répondre aux besoins et aux attentes des producteurs et des acteurs impliqués dans le développement de l'agriculture biologique et contribue à la mise en place de systèmes biologiques cohérents, durables et solidaires.

**BIO BOURGOGNE** s'appuie sur un réseau diversifié d'adhérents tous acteurs dans le développement de l'agriculture biologique : Groupements d'Agrobiologistes Départementaux, Chambres d'Agriculture, Coopératives agricoles, associations environnementales et de consommateurs, établissements d'enseignement agricole.

Son Conseil d'Administration est composé d'élus issus des GAB, des commissions spécialisées par secteur de production (commissions régionales composées de producteurs des 4 départements), des Organisations Economiques de Producteurs 100% bio et un représentant des salariés.

Désormais ancrée au sein de la vaste région Bourgogne - Franche-Comté, **BIO BOURGOGNE** travaille en partenariat avec Interbio Franche-Comté dans la définition d'axes de développement et d'actions communs.



Plus d'infos sur  
le Portail de la Bio en Bourgogne :

[www.biobourgogne.fr](http://www.biobourgogne.fr)



Avec le soutien de :



**Nous contacter :**

19, avenue Pierre Larousse - BP 382  
89006 AUXERRE Cedex  
03 86 72 92 20  
[biobourgogne@biobourgogne.org](mailto:biobourgogne@biobourgogne.org)  
[www.biobourgogne.fr](http://www.biobourgogne.fr)